L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 JUILLET 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
G. DUVERNEUIL, E. HARBY.
Rue de Chartres No. 53, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 31 JUILLET 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Forstall—Un lot de terre avec une maison basse, rue de l'Union, troisième district—Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Prosper et Goldsmith—Un lot de terre avec une maison basse, même district—Un autre, avec une maison rue des Grands Hommes—Deux lots avec une grande maison, rue Craps—Un lot rue d'Amour et sept autres lots, même district—De plus, des vaches laitières, un cheval et un buggy.

Par A. Fernandez—Un terrain de la succession Joseph Marin, avec bâtisses, rue Mandeville.

Par Tourne & Thomas—Bijouterie et pendules.

Par Vincent & Co—Marchandises sèches.

☞Voir les détails dans les annonces.

Indiens et Américains.

Nous disions l'autre jour que les Indiens avaient formé une ligue contre les Etats-Unis et que la guerre qu'ils avaient entreprise contre les Américains menaçait d'être longue et sanglante. Les nouvelles que nous recevons de temps en temps du théâtre des hostilités confirment malheureusement ces prévisions. L'Orégon et le territoire de Washington seront bientôt pour nous ce que l'Inde insurgée est pour les Anglais.

Les tribus qui habitent nos possessions du Pacifique se montrent implacables envers les blancs et semblent leur avoir juré une guerre d'extermination. Elles succomberont certainement dans cette lutte inégale, mais non sans nous avoir fait payer cher nos victoires. Rien n'est plus difficile que de mettre fin aux hostilités, telles que les pratiquent les sauvages: vivant au milieu des forêts, éprouvant fort peu des besoins qui résultent de notre état de civilisation, n'ayant ni bagage ni artillerie, il leur est facile de harceler sans cesse leur ennemi, de l'attaquer à l'improviste, de lui dresser des embûches, d'intercepter les convois, de massacrer isolément les voyageurs, les émigrans et les colons, de surprendre de faibles détachemens, d'attirer les troupes hors de leurs campemens, enfin de leur imposer des fatigues excessives, enfin de les réduire presque à l'impuissance.

On sait combien a été longue la guerre de la Floride: tous les efforts d'un grand et riche pays comme le nôtre, n'ont pu parvenir à triompher d'une poignée de Séminoles, et il n'y a qu'un peu plus de deux mois que leur chef a consenti à émigrer. L'argent et les présens ont eu sur lui plus de pouvoir que la poudre et les balles. Il aurait pu lutter longtemps encore contre nos troupes: tenté par les séduisantes propositions du gouvernement, il a préféré quitter ses forêts natales et aller jouir dans l'Ouest des loisirs que lui assure la munificence des Etats Unis.

La petite division que commandait le colonel Steptoe dans l'Oregon a été, on le sait, taillée en pièces par les Indiens. Nos malheureux soldats ont été impitoyablement massacrés, et ceux qui leur survivent et qui sont disséminés dans le territoire, partageront le même sort si le gouvernement ne s'empresse de leur envoyer des renforts.

Il est difficile de comprendre que le congrès, en présence d'aussi lamentables catastrophes, s'obstine à ne point augmenter l'effectif de l'armée. Le trésor ne sait trop souvent que faire de ses millions: pourquoi n'affecte-t-on pas cet excédant de richesse à la protection des citoyens? L'administration est endettée en ce moment, nous le savons, mais elle ne le sera pas toujours, et il nous semble d'ailleurs que c'est une bien triste économie que celle que l'on paie de son sang. Il y aurait un moyen d'abréger la guerre de l'Oregon, peut-être même de la terminer promptement, ce serait, maintenant que le territoire d'Utah est pacifié, de diriger sur le Pacifique la moitié ou les deux tiers des troupes qui bivouaquent à l'entrée de Salt Lake City. Le président se croira-t-il autorisé à les employer sur un nouveau théâtre? Nous l'ignorons, mais nous croyons que la gravité des circonstances devrait le décider à assumer la responsabilité de l'opération dont il s'agit.

Un de nos confrères engage avec raison le secrétaire de la guerre à joindre aux troupes régulières qui se trouvent à cette heure dans l'Oregon ou qui y seront dirigées plus tard, des corps d'éclaireurs organisés comme le sont les *Rangers* du Texas. L'expérience a prouvé que les sauvages craignent beaucoup plus ces tirailleurs que les régiments de la ligne. Les *Rangers* en effet font la guerre à la façon des Indiens, et on sait de quelle utilité ils ont été au Texas. Beaucoup de trappeurs, dans nos possessions du Pacifique, renonceraient volontiers à la chasse du renard et du castor pour celle des Indiens. Les ruses de ces derniers leur sont familières et ils connaissent en outre les moindres recoins du pays. Ils guideraient sûrement l'armée et prépareraient ses succès.

Ce n'est pas de l'artillerie qu'il faut contre les Indiens, puisqu'ils évitent avec soin toute bataille rangée; on ne peut employer contre eux que la carabine et le revolver, et les *Rangers* sont tous d'excellents tireurs. Depuis que les Hindous reculent devant les armées britanniques et fuient la plaine pour combattre dans les montagnes, dans les bois et derrière des barricades, les généraux anglais sont aux abois et ne savent plus comment abattre un ennemi qui est insaisissable. Les Anglais seront obligés de suivre notre exemple et de lancer à la suite de leur ennemi des carabiniers à cheval qui, ne traînant ni artillerie ni lourd bagage, pourront donner la chasse aux rebelles partout où ceux ci pénétreront.

La guerre de l'Orégon inondera de sang le sol de ce territoire, si le gouvernement ne se décide à agir tout de suite avec une grande vigueur. Les indiens en campagne sont au nombre de six mille et ont en abondance des armes et des munitions; ils sont de beaucoup supérieurs en force, en courage et en énergie aux tribus que les Etats Unis ont déjà soumises. On voit donc combien il est important que le gouvernement prenne vite une éclatante revanche des revers qu'ont éprouvés nos troupes dans l'Orégon. Nous avons affaire à un ennemi qui, ignorant nos ressources, s'applaudit de ses premiers succès comme d'un triomphe définitif. Il ne faut pas lui laisser longtemps cette illusion qui retrempe leur courage et leur inspire une dangereuse audace. Le devoir de l'administration est de se montrer économe du sang des soldats et des citoyens, et elle ne préviendra de nouveaux désastres qu'en frappant au début de la guerre un coup décisif.

Bulletin Européen.

Le steamer *America* est arrivé à New-York le 23 de ce mois avec des avis de Liverpool jusqu'au 10 courant et de Paris jusqu'au 8. Nos journaux européens ne nous étant pas parvenus, nous sommes obligés de puiser dans les feuilles de New-York.

La chambre des communes d'Angleterre a terminé la discussion du bill de l'Inde par l'adoption des dernières clauses additionnelles. Aux dispositions proposées par le gouvernement, l'assemblée en a ajouté une dont M. Gladstone avait pris l'initiative, et qui interdit au gouvernement toute opération militaire au delà des frontières actuelles de l'Inde, sans le consentement préalable du parlement. Bien qu'elle fût combattue par lord Palmerston, cette proposition, acceptée par le président du bureau de contrôle, a été votée par 152 voix contre 66. Ce vote est dénoncé par le *Morning Post* comme un empiètement sur les prérogatives de la couronne—c'est aussi ce que lord Palmerston a soutenu—et comme une conquête nouvelle du parti radical en faveur du gouvernement.

A la chambre haute, lord Brougham est revenu sur l'affaire de la *Regina Cœli*, pour déclarer que, d'après des renseignements positifs qu'il avait pris depuis la discussion, il devait persister dans l'opinion que ce bâtiment n'était autre chose qu'un négrier. Il n'y a pas eu de discussion nouvelle. Lord Derby, en l'absence du comte de Malmesbury, a dit seulement que l'opinion du secrétaire des affaires étrangères était toute différente.

Dans une entrevue ultérieure, avec un comité qui est venu lui demander une conférence sur le même sujet, le chef du cabinet anglais a exprimé l'espoir de voir le gouvernement français renoncer à son système d'immigration dans ses colonies. "Toutefois, a-t-il ajouté, je crains que dans le cas actuel (celui du *Regina Cœli*) il ne se trouve que les noirs embarqués étaient des engagés volontaires." Nous ne voyons pas quelle crainte cette découverte peut inspirer au noble lord, à part celle d'avoir à rétracter des imputations trop légèrement formulées.

La *Patrie* et le *Morning Chronicle* confirment d'un commun accord la prochaine entrevue des souverains d'Angleterre et de France à Cherbourg. La reine Victoria arrivera dans cette ville le 4 août, elle y trouvera l'empereur et l'impératrice des Français qui auront quitté Paris la veille. Il n'est pas encore tout à fait certain que Sa Majesté Britannique puisse assister à l'inauguration des travaux, quoique des mesures [illegible] L'inauguration [illegible] jours [illegible] journées [illegible] royales d'Angleterre et de France.

A propos de ce voyage, le *Journal des Débats* a publié les réflexions suivantes, qui ont fait doublement sensation, et par leur portée intrinsèque, et par la liberté relative de langage qui s'y fait sentir:

"La nouvelle de la prochaine visite de la reine d'Angleterre à Cherbourg s'était depuis quelques jours répandue dans Paris; elle est aujourd'hui confirmée, et nous n'avons pas besoin de dire que c'est à nos yeux une bonne nouvelle, puisqu'elle achèvera de dissiper les inquiétudes qu'avait propagées depuis quelque temps le langage d'un certain nombre de journaux. Ces inquiétudes déraisonnables avaient malheureusement franchi nos frontières, et il n'était pas rare d'entendre nos voisins parler d'une rupture avec la France comme d'une éventualité déplorable, mais prochaine. A force de voir certains journaux insinuer avec un air d'autorité que la France supporte impatiemment l'alliance anglaise, qu'à tort ou à raison elle serait heureuse de la rompre, et qu'il faut toute la fermeté de son gouvernement pour la maintenir, plus d'un Anglais éclairé avait fini par le croire sans le comprendre, et par s'y résigner.

"Certes, si l'honneur ou les intérêts de la France étaient sérieusement menacés, elle se montrerait aussi empressée à les défendre contre l'Angleterre que contre aucune puissance, et le souvenir des luttes terribles qui ont si longtemps mis les deux pays aux prises inspirerait sans doute à la France une extraordinaire énergie. Mais il y a loin de ce sentiment bien naturel et bien légitime à ce désir de rupture sans cause, à cette haine aveugle et injuste que certains journaux se plaisent trop souvent à attribuer à la nation française; c'est la défigurer et lui faire injure. Nous reconnaissons qu'il y a parmi nous quelques personnes qui croient devoir à leur naissance ou à leurs prétentions aristocratiques de ressentir plus vivement que le reste de la nation les désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, et de témoigner une extrême envie d'en prendre leur revanche; nous possédons aussi quelques zélés catholiques qui mettent une déclaration de guerre contre l'Angleterre protestante au premier rang de nos devoirs. Mais la nation, à laquelle il faut reconnaître le droit de suivre son goût, dans une affaire de cette importance, n'est pour rien dans ces opinions excentriques; il lui faudrait de meilleures raisons pour lui faire envisager une rupture avec l'Angleterre autrement que comme une faute et une calamité. Cette calamité paraît d'ailleurs aussi loin de nous que jamais, et la visite de la reine d'Angleterre à Cherbourg prouve que les deux gouvernements ont également à cœur de conserver et de resserrer une alliance qui ne pourrait se relâcher sans de funestes conséquences pour tous les peuples civilisés."

La *Gazette de Cologne*, qui s'est déjà préoccupée de la concentration de troupes russes qui a lieu en ce moment en Pologne, se croit en mesure de donner à ce sujet une nouvelle qu'on ne saurait accueillir que sous toutes réserves. Il ne s'agirait de rien moins que d'un *casus belli* imminent entre l'Autriche et la Russie. Voici ce que dit ce journal:

"Le cabinet de Saint-Pétersbourg désire faire réviser le traité conclu entre l'Autriche, la Prusse et la Russie qui a incorporé Cracovie à la monarchie autrichienne. L'Autriche n'aurait pas rempli envers la Russie les promesses et les engagements positifs auxquels elle s'est obligée à cette occasion. Les concentrations de troupes russes en Pologne n'auraient d'autre but que d'appuyer cette demande."

La même feuille assure, d'après une lettre de Berlin du 5 de ce mois, que, par suite des négociations qui ont lieu dans l'intervalle des séances de la conférence de Paris, les travaux de cette conférence marcheront désormais assez rapidement. Des négociations auraient eu lieu notamment entre la France et l'Autriche, et cette dernière aurait accédé aux propositions françaises non seulement en ce qui concerne les principautés, mais aussi relativement à la navigation du Danube.

La commission qui doit s'occuper de l'affaire du Montenegro s'assemblera décidément le 14 juillet à Raguse. D'après le *Boersen-Halle*, les consuls de France et d'Angleterre à Raguse, MM. Héquard et Chetchell, sont désignés pour en faire partie. Mais c'est à tort, dit ce journal, qu'on a cru que cette commission serait chargée de fixer les frontières du Monténégro. Cette fixation est réservée à la conférence de Constantinople; la commission est chargée seulement de recueillir sur les lieux les renseignements nécessaires à cette conférence.

Les nouvelles nominations motivées par le changement du ministère espagnol continuent à remplir les colonnes des journaux de la Péninsule. Nous connaissons ainsi les noms des officiers généraux que le maréchal O'Donnell vient d'appeler aux postes militaires les plus importants de l'Espagne. Nous remarquons dans le nombre plusieurs généraux qui appartiennent au parti progressiste, et cette circonstance, jointe à l'entrée de M. Collantes au ministère d'Etat, semble confirmer ce que nous disions des garanties données, dans une certaine mesure, par le nouveau au parti libéral espagnol. Les progressistes, sans doute, ne sont pas rattachés par là au maréchal O'Donnell, mais la présence de plusieurs des leurs dans le gouvernement et dans les fonctions les plus élevées est de nature à leur donner tout au moins quelques espérances pour l'avenir. Aussi quelques journaux qui leur servent d'organes ne se montrent-ils pas hostiles et se bornent-ils à faire des réserves très naturelles. La *Iberia*, pour se déclarer satisfaite, ne demande au maréchal O'Donnell que la mise en pratique du programme politique qu'il a développé au commencement de la session dernière.

Les avis commerciaux reflètent la confiance renaissante qui résulte d'un retour graduel vers la sécurité politique.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe.
ARRIVÉE DE L'HAMMONIA

GUERRE INTESTINE EN TURQUIE.
CRAINTE D'UN SOULEVEMENT GÉNÉRAL.

New-York, 30 juillet.—Le steamer de la malle de Hambourg, Hammonia, est arrivé en ce port aujourd'hui, et a apporté des nouvelles de Liverpool jusqu'à la soirée du 17 courant — quelques heures plus récentes que celles reçues par l'*Europa*.

COTON ET CONSOLIDÉS.

Il n'est rien arrivé de nouveau sur le marché au coton, depuis le départ de l'Europa.

Des dépêches de Londres disent que les consolidés sont restés au même taux.

TURQUIE.

Le gouvernement turc a offert de punir les assassins de Jeddah et de payer cent cinquante mille francs aux familles des consuls français et anglais qui ont péri dans le massacre.

GUERRE CIVILE.

Les hostilités ont commencé entre les Musulmans et les Argas, dans le Dossing, le Nearsaw et autres lieux, et l'on craint de voir éclater un soulèvement général.

DEFAITE DES RUSSES.

Une grande bataille a eu lieu entre les troupes russes et les Circassiens, dans laquelle les Russes ont été défaits avec perte de 1800 hommes et 8 pièces d'artillerie.

CHINE.

Des avis officiels reçus par notre gouvernement disent que l'empereur de Chine a nommé un officier du Céleste Empire pour conférer avec les commissaires chargés de traiter de la paix.

On pensait généralement à Hong-Kong que cette mesure était un acheminement au règlement des difficultés.

Rupture du contrat pour le transport des malles de la Nouvelle-Orléans.
Abandon de la nouvelle route.

Washington, 30 juillet.—Le nouveau contrat pour le transport des malles de New-York à la Nouvelle-Orléans en quatre jours a été rompu, et la route abandonnée.

Il paraît que les contracteurs sont en partie cause de cette circonstance, par leur manque de moyens de transport sur soixante-quinze milles de la route dans l'Etat du Mississippi. Les malles qui se sont accumulées à la station du Tennessee seront transportées par le fleuve.

Retrait du ministère canadien.

Toronto, 30 juillet—La Chambre ayant refusé de donner son adhésion au bill faisant d'Ottawa la capitale de la province, le ministère a donné sa démission de suite.

Départ du Kangaroo.—New-York, 30.—Le steamship Kangaroo est parti aujourd'hui pour Liverpool, avec $200,000 en espèces.

Nouvelles des rivières.

St Louis, 29 juillet—Les steamboats Chouteau et A. J. Tracy sont arrivés ici aujourd'hui.—Le City of Memphis est parti ce soir pour la Nile-Orléans.

La rivière a baissé de 3 pieds depuis qu'elle a commencé à décroître, et la baisse continue rapidement.

Le Missouri et l'Illinois baissent lentement.

Le Haut Mississipi baisse au-dessus du lac Pepin, mais il monte plus bas que ce point.

Louisville, 30—L'Ohio baisse de notre côté, et il y a quatre pieds d'eau au canal.

LISTE MARITIME.— Nous publions aujourd'hui la liste des navires partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans: ils sont au nombre de 69, à savoir: de New-York 19, Boston 9, Philadelphie 4, Liverpool 13, Havre 11, Bordeaux 4, Marseille 1, et 7 d'autres ports.

THEATRE D'ORLEANS.—M. Charles Boudousquié, l'excellent directeur du théâtre d'Orléans, écrit de Paris qu'il a engagé pour la prochaine saison les artistes dont voici les noms et qui tous appartiennent aux premières scènes de province: M. LOUAUT, fort ténor; M. LUCIEN BOURGEOIS, ténor léger; Mme L. BOURGEOIS, jeune première; M. TASTE, première basse; M. UTRÉ, premier rôle; M. JALY, troisième basse et troisième rôle. M. Boudousquié a éprouvé de grandes difficultés à trouver les sujets dont il avait besoin; mais il paraît fort satisfait de ses choix. Il n'a reculé devant aucun sacrifice pour s'assurer des chanteurs et des chanteuses dont le talent fût à la hauteur des exigences croissantes du public.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.— Cette Compagnie publie aujourd'hui dans nos colonnes son état de situation annuel. On verra qu'elle a atteint un degré extraordinaire de prospérité, grâce à l'excellente administration des directeurs. Les profits nets de l'année qui s'est terminée le 30 juillet (hier) s'élèvent à $661,509 19. Les directeurs annoncent qu'ils paieront 6 pour cent sur les certificats de profit déjà émis, qu'ils déclareront un dividende de soixante pour cent sur les primes [illegible] de l'année, pour lequel il sera émis des certificats le 1er octobre prochain, et enfin qu'ils ont réservé un million sur les profits, [illegible] de 1853, ainsi que tous les certificats [illegible] dans les années [illegible] et 1854, à partir du deuxième lundi d'août.

POUR GRAND-ECORE ET NATCHITOCHES.—Le beau bateau à vapeur *Dr Buffington* quittera notre port aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi, pour Grand-Ecore, Natchitoches et les ports intermédiaires. Pour les conditions de fret ou de passage, s'adresser à bord ou à Eaton & Henderson, à l'angle des rues Commune et Nouvelle-Levée.

DIRECTORY DE 1859—On verra par une communication insérée aujourd'hui dans nos colonnes que M. CHARLES GARDNER travaille en ce moment avec activité à rassembler les matériaux nécessaires à son *Directory* de 1859. Il prie les citoyens de l'aider dans cet important travail et de faire connaître leurs noms ainsi que leur domicile aux personnes qui se présenteront à eux dans ce but.

LE SPIRITUALISTE.—M. J. Barthet a eu l'obligeance de nous envoyer un exemplaire de la livraison du *Spiritualiste* qui a paru hier. Ce numéro offre une rédaction variée et se recommande par l'intérêt des matières. Il est en vente chez l'éditeur, 121 rue Conti, et à la librairie de G. Coppens & Co, 56, rue de Chartres.

CHRONIQUE LOCALE.

EXECUTION.—Joseph Wright alias Tripp, l'assassin de Henry Keen, a été pendu, dans la prison de paroisse, hier matin, entre dix et onze heures.

On se rappelle qu'il a commis ce meurtre horrible dans une cellule du poste du Deuxième District où il avait été enfermé pour avoir mis le feu à une maison.

Joseph Haas, le meurtrier de sa femme, et Joseph Lindsey, le meurtrier du second du navire *Martha Rideout*, ont assisté à l'exécution.

RECORDER SUMMERS.—Elizabeth Clark, f. c. l., a été envoyée devant la Première Cour de District pour avoir volé des robes de prix chez Kate Parker f. c. l., tandis que celle-ci était en prison sous prévention d'avoir causé la mort de son esclave.—Jane Barbour f. c. l., contre qui la même accusation de vol était portée, a été acquittée.

Pierre Rodriguez, accusé d'avoir en sa possession un cheval volé, devra se présenter devant la Première Cour de District.—Cautionnement de $500.

Un nommé Morales a été envoyé devant le même tribunal. Il est accusé d'avoir volé, il y a quelque temps, et fait transporter dans un cab une malle et une valise que M. Graham avait fait déposer momentanément à la porte d'une maison. La malle renfermait une somme de treize cents piastres; on ne l'a pas retrouvée.

Mme McCane que le chef de police accuse de violation des ordonnances, a fourni un cautionnement de $400 pour répondre de sa comparution le 3 du mois prochain.

H. P. Kenner est en prison pour avoir fait feu sur Robert, esclave de M. Weatherly. L'interrogatoire est fixé au 14 du mois prochain.

Ann Nixon et Mary McCay passeront un mois à la maison de travail. La première avait été arrêtée pour port d'armes et la seconde pour bris de paix.

Les personnes suivantes, arrêtées hier soir, comparaîtront ce matin devant le recorder—Ed. Connor, John Bennett et James Cunningham que C. Engleman accuse d'avoir trempé dans un vol de grand chemin; George Jones, Wm J. Robinson, arrêtés par le lieutenant Dryden et l'officier Dalton, comme suspects et dangereux et pour avoir volé $75 à un nègre; D. Burns, arrêté par l'officier Carr, pour avoir assailli Pat. Cassidy à main armée.

RECORDER WILTZ. — L'accusation que le lieutenant W. H. Stevens, de l'armée des E.-U., avait portée contre Henry alias John Mason, a été mise hors de cour, le plaignant ne s'étant pas présenté en cour.

Robert alias Bob Forbes a été envoyé devant la Première Cour pour avoir assailli, avec intention de tuer, Belle Chester qui déclare que l'accusé la bat toutes les fois qu'il la rencontre.

Thomas J. Hawthorne, David Kinney et autres, accusés d'avoir battu le matelot W. D. Brower parce que celui-ci ne voulait pas aller loger chez Hawthorne, ont été acquittés faute de témoignages pour établir les allégations du plaignant.

Frederick Mack que Jacob Eschorn accusait de l'avoir assailli, a été condamné à cinq piastres d'amende et à fournir un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

RECORDERS LONG ET ADAMS—Aucune affaire importante n'a été appelée hier devant les recorders Long et Adams.

VOL—Un nommé Francisco, commis de M. Bornio, marchand de cigares, rue Royale, entre Orléans et St Pierre, a disparu il y a quelques jours, emportant une somme de $2500 et pour $700 de billets de loterie de la Havane. La police ne l'a pas encore arrêté.

ASSASSINAT—Andy Foster a reçu des coups de couteau d'un nommé Joe Bradley, hier soir, au bout du nouveau chemin à coquilles. On pense que les blessures sont mortelles. Il paraît qu'une querelle ayant eu lieu entr'eux dans une des cabanes à bière, Foster se saisit d'une chaise pour en frapper Bradley, et que celui-ci sortit un couteau de sa poche et en porta plusieurs coups à l'abdomen de son adversaire. L'officier Price s'empara immédiatement du coupable et le fit emprisonner. Le blessé a été transporté chez lui presque mourant.

VOIES DE FAIT.—Trois officiers de police du Deuxième District sont accusés, devant le recorder Wiltz, d'avoir violemment assailli et blessé un nègre qu'ils avaient arrêté pendant la nuit et qui avait cherché à leur échapper.

HÔPITAL DE CHARITE.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 30 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	248
Renvoyés guéris	189
Morts	37
En traitement	618
Morts de la fièvre jaune	26

LE MASSACRE DU REGINA-CŒLI.

Voici un dramatique récit de l'horrible massacre dont le navire français *Regina Cœli* a été le théâtre. Le narrateur était le médecin de ce bâtiment. Il a adressé la lettre suivante à ses parens qui habitent Saint-Nazaire:

"Monrovia, 22 avril 1858.

Mon cher oncle,

"Je m'empresse de vous faire part du drame sanglant dont je viens d'être témoin. J'ai échappé à une mort certaine; je dois en remercier le ciel, et ce n'est pas sans frémir que vous allez lire ces quelques lignes, résumé du massacre de la Regina-Cœli, massacre dont les journaux ont dû déjà vous faire mention, sans cependant vous donner de nouvelles positives.

"Grand cap Monte (Sourayez), le 9 avril 1858.

"Ce jour, le capitaine, deux officiers et trois matelots sont à terre, à faire de service; nous restons 13 à bord avec 265 émigrants.

"J'étais occupé à terminer quelques observations sur les malades du bord, lorsque vers midi, je suis tiré de l'attention que je porte à mon travail par les cris de huit émigrants armés qui font irruption dans le carré. Je n'ai point d'armes.... L'épée du commissaire, enveloppée dans un double fourreau, se présente à mes yeux. Je m'en empare, je dégaine, et je me mets en garde à la porte de ma chambre. Notre cuisinier, mulâtre de la Martinique, d'une force herculéenne jointe à une grande méchanceté, tombe comme la foudre au milieu du groupe des émigrants, dont un est renversé; il est sur le point d'en terrasser un autre, au moment où il reçoit un coup de sabre qui le terrasse lui-même. Malgré cet échec, il veut néanmoins se relever, ses tentatives sont vaines: le malheureux reçoit un coup de crosse de fusil qui lui ouvre le crâne. Le pilotin qui suivait le cuisinier est également massacré. Je reste toujours en garde à l'entrée de ma chambre: une vingtaine d'émigrants armés viennent grossir le nombre de nos ennemis, qui se disposent à foncer sur moi. Ma chienne seule peut venir à mon secours; la pauvre bête reçoit un coup de sabre qui m'était destiné.

"Me voyant perdu, j'eus l'heureuse idée de tirer sur moi la porte de la chambre, que l'on essaya d'ouvrir. Je passais mon épée à travers les jalousies et repoussais ceux qui en voulaient à mes jours. Pendant ce laps de temps, les révoltés s'emparèrent des fusils et vinrent essayer de me mettre en joue; trouvant l'intervalle entre chaque barre trop étroit, je les vois venir avec des leviers pour défoncer la porte. Mon épée n'est plus assez longue et trois barres sont déjà brisées! Malgré le danger imminent auquel je suis exposé, je ne perds pas mon sang-froid, et je me décide à me sauver par les sabords. Je suis assez heureux pour gagner la dunette.

"Un autre spectacle se présente à mes yeux: notre voilier nage dans une mare de sang; les négresses poussent des cris déchirants. J'aperçois les matelots perchés dans les hunes; eux aussi sont désespérés.

"Je gagne la hune d'artimon, une balle me siffle aux oreilles: cette hune est occupée par quatre matelots. La hune du grand mât est occupée par le second et par un matelot. Du pied du mât de misaine partent des cris de joie et de douleur (c'est le maître d'équipage qu'on coupe en morceaux.)

"Je veux remonter le moral des matelots, je relève leurs armes tombées à leurs pieds; c'est inutile, me disent-ils, nous sommes perdus. Le second me crie la même chose; je lui réponds, en brandissant mon épée, qu'il y a encore de l'espoir. Alors il me montre ses nombreuses blessures dont il étanche le sang avec les débris de sa manœuvre. A ce moment plusieurs coups de feu partent et démontent le matelot de la grande hune, lequel tombe avec fracas sur le pont, où il est entouré par un grand nombre d'émigrants, qui l'achèvent à coups de sabre.

"Je pris avec instance un des matelots de monter mettre un signal à la tête du grand mât, et les autres de jeter des clous de menuisier préparés d'avance; ils sont tellement consternés qu'ils ne m'entendent pas. J'enlève ma chemise et je monte à la tête du mât, tenant mon signal à la pointe de mon épée, afin d'appeler au secours.

"Le second reçoit une balle qui, cette fois, le précipite sur le pont, où il est achevé encore plus cruellement que son matelot.

"Aucun des hommes de la hune d'artimon n'est encore blessé. Quelques minutes s'écoulent; pendant ce temps, les uns jettent à la mer une foule de choses, les autres chargent les fusils. Fatigué d'être à la tête du mât, je descends dans la hune. Une décharge de plusieurs coups de fusil abat deux matelots qui tombent sur la dunette. Je remonte sur les barres de perroquet. Une balle me passe sous le talon et renverse un matelot sur la hune. Nous ne restons plus que deux. Le dernier matelot, qui vient de me suivre sur les barres, reçoit une balle dans le [illegible] la hune [illegible] à la tête du mât. [illegible]

"Plusieurs d'entre eux me font comprendre que c'est vrai et me prient de descendre. Rassuré par ces paroles, je pique mon épée dans une manœuvre, et je descends hardiment au milieu d'eux en leur montrant ma poitrine. Mon air résolu semble les toucher. Plusieurs voulaient encore du sang, s'élancent sur moi, ils sont repoussés et menacés d'être tués.

"Bref, je suis enlevé et porté en triomphe.

"Le pont est couvert de cadavres que ces malheureux s'amusent encore à massacrer. Il serait trop long de vous décrire des scènes de carnage, qui pourront être lues dans mon journal.

"J'ai vécu deux jours et deux nuits au milieu de ces bêtes fauves, entre la vie et la mort.... Ce n'est que le dimanche 11 avril, qu'une pirogue accoste le navire, et m'enlève des griffes de ces déchaînés.

(Communiqué.)

Nous tenons de bonne source, et cette circonstance est précieuse à relater pour la police, que les officiers qui ont arrêté le nègre de M. Dejean étaient déjà fort embarrassés de quatre arrestations importantes opérées dans la rue Bourgogne. Aucun mauvais traitement n'avait été infligé au nègre, qui paraissait très docilement vouloir se laisser conduire à la maison de dépôt, quand, au bout de dix [illegible], le repoussa brutalement les agents jusqu'à les renverser même, dit on, et prit la fuite. On comprend dès lors l'irritation de ces messieurs obligés de courir après le nègre [illegible] quatre hommes suspects à conduire au poste. Trois officiers se mirent à sa poursuite et M. Lebâtre resta seul chargé de veiller à la prise commune, prise qu'il ne put garder qu'à force d'énergie et de sang froid.

Le nègre, bientôt atteint, eut malheureusement à subir les conséquences de sa rébellion. Il ne fut pas épargné, à ce qu'il paraît, mais il ne peut attribuer les coups reçus par lui qu'à son esprit de résistance.

Voilà ce que nous croyons être la vérité sur cette affaire. Nous serions désolés qu'elle causât à M. Dejean d'autre dommage que celui résultant d'une incapacité temporaire de travail chez son nègre, mais ce qu'il y a de certain c'est que l'arrestation a été parfaitement légale. L'esclave n'ayant pas de passe pouvait être arrêté le jour comme la nuit par tous ceux auxquels il est paru suspect, à plus forte raison par la police. Il est évident que, s'il se fût soumis, il n'eût point attiré sur lui les sévices dont il souffre et pour lesquels son maître demande réparation.

Nous ajouterons une considération: Tout le monde a soif d'ordre; mais sans police l'ordre est impossible. On a voulu une police active, nombreuse, forte; nous l'avons aujourd'hui. [illegible] Les quatre officiers signalés dans l'affaire en question sont tous très avantageusement connus parmi nous et appartiennent à notre ville. Dans l'intérêt public ils ont accepté un service pénible. Ce service requiert non seulement de l'audace mais encore l'emploi de moyens énergiques. Ils ne reculent pas devant cette nécessité. Leur en fera-t-on un crime quand la ville presque toute entière crie aux voleurs, aux meurtriers et aux brigands, depuis trois années?

PLUSIEURS CITOYENS.

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

VIII.—Suite.

Maurice tressaillit à ce dernier mot, et il crut ressentir la cuisante brûlure du fer que le bourreau avait autrefois appliqué sur sa chair.

—Vous frissonnez! dit la marquise...... Hélas! vous êtes cependant le meilleur des hommes et le meilleur de nos amis.... Que penseront donc les indifférents?

—Vous vous méprenez, Madame, à une vive émotion que je n'ai pas été maître d'étouffer. Un jour vous apprendrez à mieux me connaître et à ne pas douter de l'indulgence du Seigneur. Ce jour-là, la petite sœur de Maurice, frère d'armes de Louis de Lauzane, n'aura qu'un mot à prononcer, un seul pour effacer de son noble front la souillure que vous y voyez avec épouvante....

—Mon ami! interrompit Mme de Lauzane.... Et il lui fut impossible d'en dire davantage.

—D'ici-là, unissons nos prières, reprit aussitôt Maurice, et courons au plus pressé. Que décidez vous relativement au marquis et à votre chère Antoinette? Voulez-vous que je les sonde, que je les prépare?

—Non; ce serait abuser de votre dévouement. Laissez moi ce soin.... le ciel m'inspirera.... Repartez pour Paris, et tentez l'impossible pour secourir l'homme dont je ne peux plus prononcer le nom.

—Ce serait, en effet, tenter l'impossible; le ministre a déclaré qu'il serait sans pitié; qu'il fallait un exemple..... L'irritation du roi est extrême.... Tout le château est dans une indignation difficile à décrire. Le télégraphe a agité ses bras funèbres.... le comte doit être arrêté à l'heure qu'il est.

—Que la volonté divine s'accomplisse donc. Repartez néanmoins pour Paris; tâchez de voir Antoinette...

—Mme de Verneil est à Paris? s'écria Maurice avec stupeur.

—Oui, depuis hier... dans la soirée... Je ne sais à quelle heure..... Bref, elle est partie cette nuit.

—Et.... comment cela? A quel propos ce voyage?

—Je n'en sais trop rien. Seulement, je crois m'en douter.

—Vous n'en savez rien?.... Mais enfin... la pauvre femme aurait-elle quelques soupçons?

—Oh! non, assurément.

—Alors, comment expliquez-vous?... La comtesse aurait elle reçu... hier.... hier au soir.... un avis.... ou une visite?

—Une visite.... oui, dans la nuit.

—Et.... cette visite? demanda Maurice, haletant, pâle, foudroyé.

—C'est ce jacobin de Boileau, ce vilain homme qui n'ose pas.... et il a raison... venir ici ouvertement.

—Boileau! répéta Maurice, revenant à lui, mais encore oppressé, inquiet et écoutant au fond de son cœur les lâches murmures de son épouvante.

—Voilà le billet que la nourrice de mon petit-fils m'a remis ce matin à mon lever, reprit la marquise..... Lisez tout haut; vous verrez qu'Antoinette ne se doute pas de l'odieuse vérité.... Pourvu qu'elle n'apprenne rien à Paris!.... Lisez, mon ami, lisez.

"Chère tante mère, dit Maurice, je suis obligée de partir à la minute même; je ne veux pas vous embrasser, ni vous, ni mon bon père; je vous réveillerais, et vous êtes trop heureux de pouvoir dormir...... Que votre sommeil soit béni!! Je pars avec M. Boileau; je profite de sa voiture...... Pourquoi tant de précipitation? hélas! je n'ai pas de secret pour vous, qui êtes mon trésor d'affection.

..... Mais le temps me manque pour confier au papier mes préoccupations du moment. Soyez sans crainte; je n'aurais, dans tous les cas, rien de bien grave à vous apprendre. Il s'agit d'arrêter par un effort énergique les dissipations de M. de V.... Je vous écrirai. Dites à mon père que Maxime est venu me prendre, m'enlève, dites-lui que mon *bonheur sera complet* (je souligne ces mots, hélas!) si à mon prochain retour, je le trouve rétabli ce père tant aimé de votre fille chérie actuellement à vos genoux, et toujours avec vous. Je ne vous parle pas de mon fils, n'êtes vous pas, comme moi, sa mère?

"ANTOINETTE."

La voix de Maurice passa par des intonations diverses à chaque phrase, à chaque pensée de ce billet, dont la lecture le soulagea sans le calmer.

Il faut, en effet, que je coure après l'imprudente, dit-il en rendant la lettre à la marquise..... Mais où la trouver?

—A l'hôtel d'York, où nous descendons toujours.

—Je pars et vais brûler le pavé; car je tremble pour la comtesse..... Chacun de nous a donc ses devoirs tout tracés.... vous, près du marquis; moi, près de Mme de Verneil. Soyez habile; ménagez la sensibilité, la fierté, le cœur d'or de M. de Lauzane. Il n'est déjà que trop souffrant pour supporter ce choc terrible. Adieu.

"Noble jeune homme! murmura la marquise en voyant Maurice descendre, quatre à quatre, les marches du grand escalier: noble jeune homme. Ah! c'est bien là qu'est le cœur d'or.... Mon Dieu, je m'incline encore une fois devant la grandeur et le mystère de votre sagesse.... peut-être n'avez-vous ordonné cette épouvantable catastrophe que pour réparer les fautes de mon orgueil...... peut-être les larmes que nous allons verser en famille, doivent-elles féconder un heureux avenir...... Quoi qu'il arrive, soyez béni.

Maurice brûla le pavé, ainsi qu'il l'avait dit, du château de Lauzane à Paris. A moitié route, il rencontra le fiacre de Nock et de Simon; les deux voitures marchaient avec tant de rapidité, que ceux qu'elles emportaient se croisèrent sans se reconnaître et même sans se voir.

Maurice passa une troisième fois rue Garancière, où on ne put, naturellement, lui donner aucune nouvelle de Mme de Montville. Il courut à l'hôtel d'York, au faubourg Saint-Honoré. La comtesse de Verneil n'y avait pas paru. Cette certitude acquise, le bandit frissonna de terreur et de rage. Sa tête, habituellement si froide à concevoir le crime, se troubla. Son esprit si inventif, si audacieux, fut, tout-à-coup, comme frappé de paralysie; des fantômes vengeurs passèrent et repassèrent devant ses yeux comme à travers le voile d'un songe; il vit la comtesse, Verneil, et Delmas armés du glaive de la justice et le poursuivant à la rouge lueur d'une torche qui marquait, sur ses traces, la main frémissante d'Adeline. Le général Bonnefond, le capitaine Michaux, le colonel Raymond, le major Bertin et les centaines de malheureux exaltés qu'il avait dupés, entraînés et précipités dans une conspiration mortelle lui apparurent dans les ombres sanglantes d'un hideux cauchemar..... Il se vit en cour d'assises, interrogé par des juges en robe rouge, écrasé sous les malédictions d'un public ameuté par ses forfaits; il embrassa d'un même regard, plein de fièvre et de lâcheté, le préau du bagne de Toulon, le parc du château de Bilbreg et la sinistre horloge de la place de Grève. Toutes les facultés intellectuelles de cet intrépide et habile champion du crime, furent, pendant quelques instants, anéanties, comme si le fer du bourreau se fût abattu sur elles.

—Où suis-je donc? se demanda-t-il après un long évanouissement. Vais-je me laisser dominer par de vaines terreurs..... Allons, Nicolle, du sang-froid, de la vigueur..... Pas de faiblesses..... pas d'enfantillages.....

En dépit de cette admonestation, Maurice ne recouvra qu'une partie de son calme accoutumé. Il rentra chez lui, et apprit avec étonnement que le manchot Simon, accompagné d'une espèce de colosse, avait demandé à le voir avec instance, pour le remercier d'un bienfait imaginaire. Au portrait que le concierge Gildard lui fit de la personne qui était avec Simon, il reconnut le bonhomme Nock. Son imagination effarouchée prit ombrage de cette visite inattendue, motivée sur un faux prétexte. Il monta chez lui, ramassa tout l'or qu'il avait en réserve, toutes les valeurs de son portefeuille, et remonta précipitamment dans le cabriolet. [illegible] à la police et s'enferma avec Mandel, [illegible] pour courir après Nock et le manchot Simon, sur la route de Saint-Cloud, au château de Lauzane.

IX.

[illegible]

Voyant arriver sa femme, le marquis s'arrêta dans sa lecture, et dit assez gaiement:

—Aujourd'hui ami, qu'un bon livre, ma chère Julie, on y trouve des consolations, des conseils, des encouragements, de salutaires réprimandes, et, en un mot, l'humeur qui convient à chacune de nos situations de cœur ou d'esprit.

—Je vois avec plaisir que vous vous sentez mieux depuis ce matin.

—Oui, beaucoup mieux. Montaigne m'a fait rire avec ses boutades philosophiques à propos de ce qu'il appelle *le malplaisant estat de sa santé et de son vivre chétif*. Il m'a prouvé que les *hommes sont tant accoquinez à leur estre misérable, qu'il n'est si rude condition qu'ils n'acceptent pour s'y conserver*, et il cite le stoïcien Antisthène qui, étant fort malade et s'écriant: "*Qui me délivrera de mes maulx?*" Diogène lui présenta un couteau, et lui dit: "*Celuy-cy, si tu veulx bientost.*" A quoi le stoïcien répliqua: "*Je ne dis pas de la vie, je dis de mes maulx.*" Antisthène avait raison, comme Mécène:

Qu'on me rende impotent,
Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme,
Je vive; c'est assez; je suis plus que content.

M. en effet, vivre est le principal, ma chère Julie, lorsqu'on a, comme moi, une compagne chérie, une fille, vrai trésor, et, disons le bien vite, un gendre qui se décide à rompre avec les péchés mignons de sa jeunesse. J'ai mûrement réfléchi à l'aventure de cette nuit: enlever sa femme! Mais c'est fort bien, cela!...... Ce charmant petit coup de tête annonce une ferme résolution de rester dans la bonne voie. Bustif! je savais bien que Maxime finirait par là; qu'il reconnaîtrait, pour les adorer, les vertus de notre belle et douce Antoinette...... Chers enfants, goûtez tout le bonheur que je vous souhaite, et vous aurez le paradis sur terre! Savez-vous, ma bonne Julie, combien va durer ce retour de lune? Avez-vous des nouvelles de nos amoureux? Quand nous reviendront-ils?

La marquise avait fréquemment levé les yeux au ciel pendant ce discours. Plus M. de Lauzane s'égarait dans les illusions qu'avait fait naître l'ingénieuse tromperie de sa fille, plus elle s'effrayait des suites de la révélation qu'elle avait à faire, et ne savait comment la préparer.

—Mon ami, dit-elle enfin, j'ai un pardon à vous demander, et je me mettrais volontiers à vos genoux pour mieux toucher votre clémence.

—Un pardon! vous, à mes genoux!... ma clémence! répondit le vieillard avec étonnement: je n'y suis plus, jarnibieu! le style de Montaigne n'est pas toujours facile à suivre, mais le vôtre me semble encore plus embrouillé.... expliquez vous donc clairement, ma chère Julie. Vous possédez à merveille notre langue, et j'aime assez le bon français. De quoi, ou plutôt, de qui s'agit-il?

—De moi. J'ai l'amer regret de vous avoir trop souvent contrecarré dans vos opinions, de vous avoir obsédé, taquiné......

—Ta, ta, ta, quelle gamme me montez-vous là, ma chère? Je n'ai jamais pris au sérieux vos vives sorties, vos plaidoyers, vos obstinées rancunes politiques, vos discussions passionnées. Le plus grand mal que nous aient causé les révolutions, c'est d'avoir introduit dans les familles, chez le riche comme chez le pauvre, la manie des batailles oratoires........ La faute en est aux événements, et vous pouvez vous en laver les mains. Ce que j'ai pris au sérieux en vous, c'est l'amour de l'épouse, c'est la vertu, c'est le dévouement maternel, c'est le génie des affaires domestiques; et, à tous ces titres, si l'un de nous doit se mettre à genoux devant l'autre, attendez que j'aie la force de quitter mon fauteuil; vous me verrez à vos pieds, vous remerciant de m'avoir conduit, jusqu'à la vieillesse, de ravissemens en enchantemens.

Ces mots, prononcés avec une douceur pleine de grâce et de vérité, arrachèrent des larmes à la marquise. Ces larmes coulèrent silencieusement, et le vieux gentilhomme, les apercevant, s'écria:

—Eh quoi! Julie, vous pleurez!......mais savez vous, mon enfant, que je commence à m'inquiéter de mon propre état. Suis-je donc sérieusement et très sérieusement malade? Vais-je mourir, pour que je vous surprenne en si grande affliction?...... Vous me parlez et vous agissez comme si nous étions sur le point de nous faire des adieux éternels.

—Oh! loin de moi cette pensée...... j'ai, bien au contraire, la conviction que vous vivrez assez longtemps pour goûter une félicité que nous ne connaissons pas encore, hélas!

—Jarnibieu! je vous le répète: je n'y suis plus...... je n'y suis plus du tout.... Ciel! s'écria tout à coup le noble vieillard, il est arrivé malheur à Antoinette!

—Non, non, interrompit vivement la marquise; je n'ai pas dit cela.

—Vous avez, du moins, voulu dire.... Ce voyage entrepris la nuit, cet enlèvement.... on m'a trompé. Antoinette!..... ma fille! ma fille!

—Calmez vous: Antoinette n'a rien à craindre; pouvez-vous penser que je serais devant vous, si froide, si résignée, lorsque notre fille...... Non, non......

—C'est juste; mais, alors, parlez donc, que se passe-t-il en vous et autour de moi?

—Mon ami, en vous demandant pardon, je ne vous abuse pas...... C'est moi, vous le savez, qui ai fait le mariage d'Antoinette..... La pauvre enfant ne songeait pas à cette union que je déplore aujourd'hui.

—Vous la déplorez! Et pourquoi donc? D'abord ce n'est pas vous qui avez marié notre fille...... c'est moi...... Je lui ai, par détour, il est vrai, exprimé mon désir de la voir entrer en ménage........ L'intelligence de son cœur a fait le reste.

—Oui, mais vous ne l'avez pas engagée à choisir M. de Verneil.

—Je m'en serais bien gardé...... Je la laissais parfaitement libre, j'aurais peut-être préféré le chevalier de Cordouan, le frère d'armes de mon Louis bien-aimé.....

—Hélas! mon Dieu! vous le voyez bien; c'est un crime que j'ai commis.

—Vous vous prenez à vos exagérations. Maurice est un parfait gentilhomme, un vrai chevalier, doué de rares qualités et de grands talens, je le confesse; mais Maxime n'a pas moins d'étoffe......

—Ah! que mon calice est amer! interrompit la marquise. Enivrée d'un fol orgueil, pressée par une vanité barbare, j'ai préféré le comte de Verneil à M. de Cordouan, c'est à dire la déloyauté à l'honneur, l'opprobre à la vertu.

—Madame, vous me permettrez de vous arrêter sur si mauvais chemin, dit avec sévérité M. de Lauzane. Le comte de Verneil est mon gendre, il est donc mon fils, et je ne souffrirai pas qu'en son absence, on le calomnie, ou l'outrage, quand bien même l'insulte tomberait de vos lèvres. Revenez à des sentimens, je ne dirai pas plus chrétiens, mais plus naturels, et détestez votre emportement.....

—Mon ami, je n'ai que trop le droit de vous parler ainsi.... Je suis mère, et les douleurs qui me dévorent ne sont pas pour affliger votre âme, mon âme à moi et mes entrailles les ressentent.... elles en sont déchirées.

—Parlez donc, je vous écoute, répondit le marquis.

Et, se renversant sur le dossier de son fauteuil, il croisa ses mains sur sa poitrine, gardant l'attitude d'un juge austère, appelé à rendre un arrêt irrévocable et terrible.

[*A continuer.*] A. DE GONDRECOURT.

Décédée hier matin, à onze heures, à l'âge de 25 ans, Mme JACQUES LESCURE, née Marie Roy, native de Vic-Bigorre, Hautes-Pyrénées [France]. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, Louisiana Avenue, entre les rues Fulton et Jersey, Jefferson City.

Décédé hier, à 3 heures de l'après midi, à l'âge de 38 ans, *Pierre Joseph* SIMONS, natif de Bourlers, province d'Anvers. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures précises.—Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Casacalvo No 11, entre les rues Union et la Paix.

☞L'ESTOMAC préparatoire élément de la bile et du sang, s'il ne fonctionne pas bien il en résulte la maladie de foie et d'autres affections. Dès que les symptômes se manifestent, les organes sont, sans aucun doute, en mauvais état. La première et la seule chose à faire, c'est d'administrer au malade un remède qui agisse directement sur l'estomac, rouage principal de la machine animale. Ce remède que nous pouvons recommander en toute confiance, se nomme LES CELEBRES AMERS DU Dr HOSTETTER; il facilite la digestion, purifie le sang et fait que l'estomac fonctionne avec régularité.
A vendre par tous les marchands et pharmaciens. et par J. WRIGHT & Co, 26 juillet—6f v et c 21 et 151, rue de Chartres

☞Parlez à M. GEORGE W. SOSLER [illegible], du Premier Ward [illegible] la prompte guérison de sa fille, âgée de quatorze ans, dont il une seule bouteille de l'Huile Electrique du Prof. de Grath. On entendait ses cris à deux cents verges de la maison, tant elle souffrait le dimanche. Le lendemain, elle se portait bien et se promenait en ville.

☞Demandez à M. B. T. HAINES (marchand de charbon, rue Suzanne et Pens), ce qu'il sait de cette huile merveilleuse. Demandez-le aux milliers de personnes qui ont été délivrées des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie, des hémorroïdes, des brûlures, des blessures, des abcès, des foulures et autres douleurs.
A vendre par J. WRIGHT & Co, 26 juil—6f v et c Nos 21 et 151, rue de Chartres

SALSEPAREILLE DE SAND
EN BOUTEILLES.
Remède pour purifier le sang.
SANTÉ ET LONGS JOURS.
Résultat de la pureté du sang et l'absence de matières impures qui naissent au foie, à l'estomac et aux entrailles.
Célèbre extrait Sur le Guide vital.
Des guérisons merveilleuses de personnes atteintes de scrofules ont prouvé que c'est le MEILLEUR REMEDE qu'on puisse employer; La faculté de médecine le recommande aujourd'hui. CAMBRIDGE, Md.
MM. Sand,
Messieurs—Ma fille avait depuis longtemps des maux de tête et d'yeux. Votre remède l'a radicalement guérie. [illegible] J. FLINT, m. d.
Préparé et à vendre par A B & D SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, encoignure William, New York. A vendre également par
A. RICKLES & Co, Nos 40 et 42, rue du Canal.
J SYME, encoignure Canal et Carondelet,
J WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
M KENNEDY, rue de Chartres,
F P DUCONGE, rue de Chartres,
[illegible] & Co, 40 et 42, rue du Canal,
Et par tous les pharmaciens.
6 juillet—6m

A LOUER.
On offre de louer la boutique No 222 rue de Carondelet, encoignure des rues St Charles et Carondelet, occupée présentement par Mme Odier. S'adresser à [illegible]

Navires en destination pour la Nouvelle-Orléans.

New-York—Steamer Orizaba ......parti 24 juil
Navire Clifton, Williams.......partant 26 juil
Navire Wm Nelson, Chesser......partant 31 juil
Navire Andover, Berry...........partant 2 août
Navire Wm & Jane, Cobb..........partant 20 juil
Navire Wellington, Sullivan.......sous peu
Navire Sultana, Berry............parti 17 juil
Navire Oceanus, Harris...........partant 2 août
Navire Webster, Kent.............expédié 10 juil
Navire Geneva, Corwin............expédié 15 juil
Navire Star, Thompson............expédié 14 juil
Navire Maid of Orleans, Hall.....expédié 6 juil
Navire Toulon, Upshur............expédié 6 juil
Navire Atlantic, Waddock.........expédié 26 juin
Barque Hannah Thornton, Tarr.....expédiée 16 juil
Goël. Potomac, Arey..............expédiée 14 juil
Goël. J. Tabor, Cook.............expédiée 9 juil
Goël. B C Scribner, Carlisle.....expédiée 17 juin
Goël. Howard, Lawrence...........expédiée 1 juil
Boston—Navire Jas Nesmith, Watts.......sous peu
Navire J Montgomery, Bumstead....sous peu
Navire Tarquin, Smith............sous peu
Navire Jno M Mayo, Snow..........expédié 17 juil
Barque Massachusetts, Sweney.....expédié 16 juil
Navire Hartley, Howes............parti 24 juin
Barque Saragossa, Foster.........partie 14 juil
Barque Amanda Spear, Percy.......partie 21 juin
Brick Golden Lead, Johnson.......parti 6 juil
Philadelphie—Barq Aurelia........partant 22 juil
Barque Washington Butcher, Collins.exp 26 juil
Barque Isaac R Davis, Mand.......expédiée 8 juil
Goël. Argus Eye, Nickerson.......expédiée 3 juil
Rockland—Barq Lone Star, Dizier...partie 7 juin
Goël John Bell, Marsden..........partie 29 juil

Ports étrangers.

Havre—Nav Nuremberg, Schneider...parti 12 juil
Navire Mulhouse, Wiener..........partant 20 juil
Navire Heidelberg, Rodewald......partant 25 juil
Navire Felicia, Ballo............parti 6 juil
Navire Johannisberg..............sous peu
Navire Roscius, Cook.............sous peu
Navire Herald, Crowell...........sous peu
Navire Minerva, Desbos...........partant 30 juil
Navire Roger Stewart, Turner.....expédié 31 mai
Navire Regulator, Newcomb........parti 19 avril
Navire Charles Sprague, Pike.....parti 7 avril
Bordeaux—Nav Marianne.....en charge 30 juin
Navire Lalla-Rookh, Preble, mis en mer 15 juin
Navire Charlotte Reed............partie 15 juin
Navire Montpellier, Clay.........parti 26 mai
Marseille—Barq Fanny Eisler...chargeant 16 juin
Liverpool—Navire Emily Augusta...partant 4 juil
Navire Wm V Moses, Jones.........partant 4 juil
Navire Metropolis, Foster........expédié 2 juil
Navire Windermere, Smith.........parti 2 juil
Navire Edw Hyman, Neil...........partant 4 juil
Navire Tempest, Whitney..........partant 6 juil
Navire D H Watson, Baltzer.......expédié 28 juin
Navire Charlotte.................parti 16 juin
Navire Artesian, Pollard.........parti 16 juin
Navire Ocean Star, Williams......parti 9 juin
Navire Crimea, Lord..............parti 24 mai
Navire Charles S Pennell.........parti 21 mai
Navire Jno M Wood, Mack..........parti 22 mai
Newcastle—Nav Camilla, Stafford...parti 20 avril
Anvers—Navire Orondates..........expédié 29 juin
Alicante—Nav Rockaway, Lafken....parti 15 juin
Bremerhaven—Nav Auguste via Deal, parti 17 av
Brake—Navire Javerland...........parti 1 avril

☞L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de marchandises sèches, étrangères et du pays, ce matin, à 10 heures, par Vincent & Co, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane.

Au public.

J'Ai commencé à parcourir la ville pour mon Directory de 1859. Je demande respectueusement l'indulgence du public pour mes employés et moi-même. Nous sommes forcés, en faisant nos courses, de nous adresser aux hommes d'affaires qui étant occupés dans le moment sont plus ou moins importunés. Nous ne pouvons éviter cela, mais ceux qui m'aident sont des citoyens de la Nlle Orléans, des hommes intelligents et probes que j'ai prié de rendre le mal aussi minime que possible. Nous rencontrons souvent des personnes qui refusent de laisser paraître leur nom et leur résidence dans le Directory parce qu'elles croient se soustraire ainsi aux devoirs de juré. Je leur dirai que les noms des jurés sont choisis dans la liste des votants et non dans mon livre. L'omission de leurs noms rendrait un Directory nécessairement imparfait et personne ne critiquerait cette imperfection plus promptement qu'elles mêmes.

La souscription n'est due que sur livraison de l'ouvrage et on ne demande de paiement que pour les avis que les négociants doivent, dans leur propre intérêt, envoyer en grand nombre.

CHARLES GARDNER,
31 juil—3 m Commercial Place.

UNIVERSITÉ DE ST-LOUIS,
A ST-LOUIS, MISSOURI.
Le Rév. Père G. H. KENNION, un des professeurs attachés à l'institution ci-dessus, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans et partira, le 20 août, pour St Louis. Il se chargera des élèves qu'on voudra bien lui confier.
Conditions par session d'environ 10½ mois, (on paie tous les six mois et invariablement d'avance)
Frais d'entrée... $10
Enseignement et pension... 150
Lit et literie... 8
Blanchissage et raccommodage... 20
Médecin... 8
Plumes, papier, encre et crayons... 5
Les élèves qui passent à l'Université les vacances d'été paient en outre $ 5.
☞Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Collège des Jésuites, au coin des rues Commune et Baronne, ou à Thomas S. Elder & Co, 67 rue Tchoupitoulas, Nlle Orléans. 31 juillet—1m 7a

A. O. G. F.
Logia Liberal No 5.
Se suplica à los hermanos de esta respetable Logia tengan puntual asistencia à la que se celebrará lugar el MARTES proximo, 3 de agosto, á las 7½ en punto de la tarde, para tratar de asuntos importantes.
De orden del V. M. G.,
VINCENTE GONZALEZ FERNANDEZ, Secretario.
31 julio—3

Avis.
La société existant sous la raison de F. Corrège & Co, a été dissoute d'un commun accord le 14 juillet 1858.
MM. J. Ramonbau, B. Cambon et E. Morgelle ont formé une nouvelle société et continueront l'exploitation de la boulangerie située rue Bourbon No 76, sous la raison sociale J. RAMONBAU & Co.
31 juillet—6f

FROMAGE de Gruyère frais.— Reçu en magasin, un petit lot de fromage de gruyère nouveau, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti

STERNWINE—20 caisses sternwine de qualité supérieure, à vendre par DUNTZE & Co, 31 juil encoignure Royale et Conti

CHAMPAGNE—En débarquement, 40 caisses champagne impérial, de la marque Boeche fils et Morel, à vendre par DUNTZE & Co, 31 juil encoignure Royale et Conti

ASPERGES de New York—En débarquement du steamship Philadelphia: 400 caisses asperges de New York, de différentes grosseurs, à vendre par DUNTZE & Co., 31 juil encoignure Royale et Conti

HUILE, macaroni, vermicelli, etc.—En débarquement du navire E A Clark, de Gênes: 200 paniers d'huile Bacciagalupi, 24 onces
200 do do do 12 onces
200 do do A Croce, 24 onces,
150 caisses do do 16 onces
400 caisses vermicelli et macaroni
174 de pâtes assorties
65 livres opium, 150 de semences bergamotte
A vendre par J. VIOSCA Jnr. 31 juillet 29, rue Conti

CHAMPAGNE, vins, fruits à l'eau-de-vie &c: 200 paniers champagne Leforestier fils, en quarts et demi bouteilles
250 paniers champagne Piper Heidsick & Co en grandes et 1½ bouteilles.
50 paniers champagne Heidsick & Co
50 barriques vin St Julien, St Estèphe, Margaux et Chateau Bouey
2000 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe, Margaux, etc.,
1000 caisses vin blanc Haut Sauternes et Haut Barsac,
150 caisses fruits à l'eau-de-vie, prunes abricots et assortis
125 caisses sardines en ¼, ½, et 1½ bottes
15 do de 100½ petits pois au naturel et au naturel, à vendre par J VIOSCA Jnr
31 juil 29, Conti

Briques de qualité supérieure, à prix réduits.
Briqueterie de P. Fortier.
CES briques seront expédiées aux planteurs, à leur atterrage, le long de la côte, en lots de 75 à 80 milliers et devront être promptement déchargées aux taux suivants:
Eglise Rouge, ou au-dessous	$8	le millier.
Bonnet Carré	8 25	,,
Couvent	8 75	,,
Donaldsonville	9 25	,,
Plaquemines	9 75	,,
Pour plus de détails, s'adresser à DARBY & TREMOULET,
27juill—3m 24, Bienville

Avis au public.
MONSIEUR J. PINSONNAT s'est retiré de notre maison par consentement mutuel. Nous profitons de cette circonstance pour annoncer au public et à nos amis, que notre maison continue le même genre d'affaires, sous la même raison de: DUFAUT & Co, rue Royale, No 91, et sollicitons la continuation du bienveillant patronage qui nous a été accordé jusqu'à ce jour.
JH. DUFAUT.
29juill—8 GASTON PHILIPPE.

SHERRY—Attendu par le navire H. A. Spearing, de Cadix:—75 quarts pipes sherry pâle, 25 huitièmes do do
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
26 juillet 20, rue de la Douane

BOUCHONS—Attendu par le navire H E Spearing, de Cadix:—45 balles bouchons, de 15,000 chaque, potirons et réguliers,
A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
26 juillet 20, rue de la Douane

ABSINTHE—100 caisses véritable absinthe suisse, de Constant Lecoultre, en magasin, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
26 juillet 20, rue de la Douane

SARDINES—100 caisses de 100¼ boîtes chacune, attendues par le navire Lalla Rookh, de Bordeaux, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 19juill 20 rue de la Douane

VINS ROUGES—200 barriques bon ordinaire,
25 do Margaux Médoc 1854,
25 do Montferrand,
8 do St-Estèphe,
4 do St-Julien,
12 de Marmon St-Estèphe 1858.
Attendu par les navires Charlotte Reed et Lalla Rookh, de Bordeaux, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 19 juill 20 rue de la Douane

VINS en caisses—25 caisses Margaux Médoc 1848 et 1848, un article supérieur, attendues par le navire Lalla Rookh, de Bordeaux, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 19juill 20 rue de la Douane

EAUX-DE-VIE—5 quarts pipes très vieille eau-de-vie pure et fine Champagne de Cognac, 1826—Larronde; 25 quarts pipes, eaux-de-vie de Rochelle, 4me preuve, "Lancel" attendues par les navires Charlotte Reed et Lalla Rookh, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE &Co, 19juill 20 rue de la Douane

A VENDRE, l'élégante et magnifique maison de maître No 125 rue Dauphine entre St Louis et Toulouse, connue comme étant la résidence de famille de M. A. Xiques et ayant tous les avantages désirables pour la santé et la permanence pendant toutes les saisons de l'année, est une des plus récentes pour le confort, la propreté et l'élégance. La propriétaire ayant été résider personnellement à un bien de campagne, vendra cette maison avec une partie des meubles dans la maison. Pour d'autres détails s'adresser à N. Vignié, encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse ou No 8 Arcade des Banks. 23jll—1m

POMMES DE TERRE—400 barils pommes jaunes de choix en parfait état pour être expédiées. Oignons—300 barils oignons blancs de Louisville. Pommes sèches—400 barils et sacs [illegible].
Orge—300 sacs orge perlée du Nord, 1re qualité, en débarquement et en magasin.
Pois fendus—75 barils et demi barils pois fendus du Nord, 1re qualité, en débarquement et à vendre. Farine—400 barils farine superfine de [illegible] de St Louis.
Riz—100 tierçons riz de la Caroline, en magasin. Ail—400 [illegible] ail choix, en magasin et à vendre par A. CHOPARD & CO, 29juil 14, rue Poydras

SAVON de Marseille—20 caisses en magasin, à vendre par R. PALAMON, 122 rue Royale

BUREAU DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DU CRESCENT,
A la Nouvelle-Orléans.
Conformément à sa charte, la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent présente l'état suivant de ses affaires, savoir:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1858			$822,559 90
Montant de risques non expirés, le 1 juillet 1857			136,281 00
			$958,840 90
Primes sur les risques d'incendie	$324,512 22		
" " " de la mer	261,745 06		
" " " de rivières	319,247 91		
" " " de la vie	335 80		
		$958,840 90	
Primes en moins sur les risques, non expirés	122,080 00		
Primes remboursées	17,381 37		
		139,461 37	
Montant de primes gagnées dans l'année expirée comme est dit ci-dessus			$817,379 61
Pertes payées dans la même période, savoir:—			
Sur les risques d'incendie	$122,347 48		
" " de la mer	107,423 66		
" " des rivières	92,764 91		
	$315,561 04		
A déduire pour les intérêts, profits et pertes, escomptes, épargnes, etc	$142,018 06		
Moins les frais généraux et les réassurances	92,022 46		
		$49,996 62	
			$265,570 42
Bénéfice net			$551,809 19
L'actif de la compagnie est comme suit:			
Effets à recevoir, montant non payé sur des bons et hypothèques	$307,421 62		
Montant des prêts garantis par des actions de banque et bons publics	596,675 00		
Montant de billets de primes	184,533 07		
		1,087,629 69	
Montant dû sur primes et en voie de perception		16,813 56	
Propriétés foncières		60,000 00	
Scrips de la Compagnie pris pour règlement de dettes	$35,277 50	31,443 50	
Scrips d'autres Compagnies	31,960, 10	22,286 00	
Actions de banque, 1200 actions, évaluées à		184,412 50	
$40,000 de bons consolidés de la ville portant 6 pour cent, évalués à		40,160 00	
En caisse		234,757 57	
		$1,628,623 00	

État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Qu'on se souvienne que le 30 juillet 1858, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Charles J. Mansoni, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, à la Nouvelle-Orléans, lequel ayant été dûment assermenté, conformément à la loi, a déclaré que le susdit tableau est exact et est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
(Signé) C. J. MANSONI, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 26 juillet 1858.
(Signé) JAS K. DIXON, Premier Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de six pour cent, en argent, sur les certificats de gains non encore payés. Ledit intérêt sera payé aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième lundi du mois d'août prochain.

La Direction a résolu en outre de déclarer un dividende de SOIXANTE POUR CENT [60 pour cent] sur le bénéfice net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 juin 1858. Des certificats seront émis, pour ledit dividende, à partir du 1er octobre prochain.

Elle a résolu en outre qu'après avoir mis en réserve UN MILLION DE PIASTRES de bénéfice, la balance due et non encore payée sur les certificats de la Compagnie émis en 1853 ainsi que tous les certificats de gains émis en 1853 et 1854 et non encore payés seront payés aux détenteurs ou à leurs ayants-cause à partir du deuxième lundi d'août prochain et qu'à partir de ladite date tous les intérêts sur lesdits certificats cesseront de courir. Les certificats devront être produits au moment du paiement et seront annulés.

THOS A. ADAMS, Président,
GEO. JONAS, Vice-Président.
C. J. MANSONI, Secrétaire

DIRECTEURS:

John Watt	R W Estlin
J A Barelli	H M Wright
J W Zacharie	J W Carroll
Samuel Bell	C Fellowes
M O H Norton	Wm R Miles
C T Buddecke	E F Sweeney
W F Vredenburg	Thos Henderson
S H Kennedy	Lionel C Levy
R B Sumner	M Avendano
H Frellsen	J J Person
W P Saunders	Sam'l Smith
G S Hawkins	R W Adams
W T Bartley	E Marquez
W G Robinson	Geo McGregor
F W Strong	S B Newman
F Simms	

31 juillet—1an

Avis.
LE public est prié de parcourir le journal [illegible] dans lequel se trouve la liste des [illegible] qui n'ont pas encore payé leurs [illegible] On peut faire un règlement à l'amiable jusqu'au [illegible] ADAM OFFEN, Trésorier.
20 juillet—ss 12 s

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
La réunion mensuelle régulière de cette Association aura lieu dimanche prochain 1er août 1858, à midi, dans la Loge de Parfaite Union, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe. Les membres sont invités à y être exacts, vu que des questions importantes seront soumises à l'assemblée. Par ordre du président, 29juil—3 AUG LAROSE, secrétaire

Compagnie de la Presse à coton [illegible] Levée.
Un dividende de quatre pour cent [illegible] aujourd'hui sur [illegible] payé aux actionnaires sur demande. F J FORSTALL, [illegible] Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1858. 27 juil—

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1858.
Un dividende de cinq pour cent [illegible] sur le capital de cette banque, a été déclaré [illegible] à partir du lundi 2 août prochain. Par ordre de la direction, 27 juil—12 R. M. DAVIS, caissier.

Université de la Louisiane.
ECOLE PREPARATOIRE.—Des classes d'anglais, d'arithmétique, de français, d'écriture et tenue des livres, continueront sans aucune interruption pendant les mois d'août et septembre, depuis 8 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
Les classes régulières de grec, de latin, d'allemand et d'espagnol, ainsi que des cours spéciaux pour les étudiants du collège, seront rouvertes le 1er octobre prochain, époque à laquelle il importe beaucoup que les élèves de l'Université soient présents.
On reçoit, à n'importe quelle époque de l'année, des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.
S'adresser pour de plus amples détails tous les jours (les samedis et dimanches exceptés) entre 9 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, au siège de l'Université, encoignure des rues Baronne et Common, au PRINCIPAL LOUIS DUFAU.
27 juil—1er sep

AVIS.
M H A. RUPERTI, de Hambourg, est devenu, aujourd'hui, associé dans notre maison. CHARLES KOCK & Co. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1858. 27 juil—

LES BONNES PLACES REQUIÈRENT DE BONNES Qualifications.
$10,000, $5,000 et $300 sont payés à quelques personnes, tandis que d'autres ne font rien, et cela tout simplement parce qu'elles ne sont pas qualifiées pour les affaires.
La tenue des livres, la calligraphie, l'arithmétique, le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais sont enseignés par la pratique, de manière à rendre les personnes aptes aux affaires.
AU COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, 106, rue du Canal.
Il y a des appartements et des professeurs spéciaux pour chaque branche d'enseignement.
30 juil RUFUS DOLBEAR.

LA société de NORTH, SMEDES & Co. est dissoute ce jour. Leurs successeurs, NORTH, DUTHIL & Co, sont chargés de la liquidation.
E. B SMEDES, A. DUTHIL, V. FAISANS.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1858. 1 juil—1m

AVIS.
LES soussignés ont formé une société ce jour, sous la raison NORTH, DUTHIL & Co, et continueront les affaires de marchandises sèches, encoignure Magazine et Commune.
ALEX. DUTHIL, VICTOR FAISANS, EDWIN J. FOSTER, GEO. W. BANCKER.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1858. 1 juil—1m

Médicaments.—Médicaments.
EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMERIQUE.
LE GRAND REMEDE ANGLAIS
La solution spécifique est célèbre.
LE célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, en reconnaît l'efficacité. On lui doit des milliers de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs au dos, la faiblesse et toutes les affections urinaires sont guéries comme par magie. Le système se fortifie, et l'esprit découragé retrouve son énergie. Seul agent:
17 jt—1an t 1 j 26, rue du Camp, Nlle-Orléans

HOTEL DES CHENES VERTS,
A Biloxi, Miss.
Cet excellent Hôtel est ouvert et peut recevoir les voyageurs. COOK & JONES, 30 juin—1m Propriétaires.

CAFE A VENDRE.
UN café dans le 2me district et dans une belle situation. A vendre pour cause de maladie. Conditions avantageuses. S'adresser à BLANCHIN & GIRAUD, 3 juil 44, Vieille-Levée

LOUISIANA ACADEMY,
POUR LES DEUX SEXES.
RUE FRANKLIN, Entre Douane et Canal.
ENCOURAGÉ par plusieurs familles et rendu [illegible] par de leurs témoignages d'intérêt et de satisfaction, le directeur de cet établissement engage hautement les parents à faire profiter leurs enfants de ses soins tout particuliers.
Quand les élèves [illegible] sous la direction de M. RABUS, il sera facile pour les parents de juger du temps que leurs enfants ont perdu jusqu'ici et des efforts faits par leur nouveau professeur pour le réparer.
A l'avenir, une commission, choisie et formée par les parents des élèves, statuera sur les améliorations de tout genre utiles à l'établissement.
[illegible] 25 juillet

DEMANDE DE BARILS.
LE soussigné demande des barils à whisky ou à ciel, neufs ou de seconde main. [illegible] 29juil—1m [illegible], Nlle Orléans.

[illegible] W P VREDENBURGH & CO, [illegible] Vieille-Levée

VITRES—1500 caisses vitres françaises de grandeurs assorties, à vendre par W. P. VREDENBURGH & CO, [illegible] Vieille Levée

SOURCES DE CULLUM,
A BLADON, COMTÉ CHOCTAW, Ala.
A 96 milles de Mobile.
De bons bateaux d'un faible tirant d'eau, quatre fois par semaine.
LES SOURCES sont admirablement situées dans une des parties les plus pittoresques de l'Etat. Des cottages pour les messieurs et les familles, entièrement séparés les uns des autres et de la bâtisse principale sont mis à la disposition des personnes qui le préféreront. Il y a des maisons de bain, des jeux de quilles et des billards. Les SOURCES se composent de trois espèces distinctes; les SULFUREUSES, les CHALYBÉES et les célèbres VICHY, les seules véritables aux Etats Unis. Quant aux propriétés et à la puissance curative de ces Eaux, le propriétaire a les certificats d'un grand nombre de personnes distinguées et il est convaincu qu'un essai convaincra les plus incrédules.
Pour plus de détails s'adresser aux agents, MM. J. Waterman & Bro, encoignure Magasin et Commune.
Prix de la Pension:
Pour un mois... $40
Pour une semaine... 12
Pour un jour... 2
Ces sources sont tout-à-fait distinctes de celles de Conner, à Bladon.
CHAS. CULLUM, propriétaire.
Le public est référé au certificat suivant:
CERTIFICAT.
Il serait difficile de décrire exactement le nombre et la nature des maladies auxquelles conviennent les sources ferrugineuses de M. Chas. Cullum, analysées par M. Avequin, attendu que les affections étant souvent compliquées pourraient exiger l'emploi de plusieurs espèces d'eaux simultanément.
Néanmoins, on divisera ces eaux en trois groupes différents, savoir:
Les Alcalines,
Les Sulfureuses,
Les ferrugineuses.
Nous dirons, en termes généraux:
1o—Que les eaux alcalines sont spécialement utiles pour la gravelle, la pierre, la goutte, et certains engorgements des viscères abdominaux.
2o—Qu'on a recours aux Sources Sulfureuses pour les maladies de la peau, les rhumatismes, les affections scrofuleuses, certaines espèces de paralysie et quelques maladies catarrhales.
3o—Que les Sources Ferrugineuses agissent particulièrement comme toniques dans une multitude d'affections provenant de la faiblesse du système vasculaire.
Nous sommes d'opinion que les Sources Minérales de M. Cullum peuvent être d'une grande utilité toutes les fois qu'on les prescrira avec prudence et discernement.
J Bougnot, D M P	A Lambert, D M P
H Daret, D M P	J Labatut, D M P
Barbe, D M P	A Pecquet, D M P
P Alboust, D M P	S Martin, D M P
Ch Turpin, D M P	A Lemat, D M P
E Marmillion, D M P	D Tiery, D M P
V Fortineau, D M P	James Jones, D M P
C de Vallette, D M P	P Tricou, D M P
A Mercier, D M P	K Martin, D M P
Ch Delery, D M P	J H Lewis, D M P
Ch Faget, D M P	Joseph Martin, D M P
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1854. 15 juil—2m

Leçons particulières.
UN Américain, professeur dans une des meilleures institutions de la ville, parlant parfaitement le français, désire donner quelques leçons particulières d'Anglais, de Latin et de Mathématiques.—S'adresser au bureau de l'ABEILLE, ou par lettre, à X. Y. Z boîte No 32, bureau de la Poste. 29juin—3m

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 barriques vin de Catalogne très corsé, 1re qualité.
20 barriques vin St-Vicente vieux;
60 quarts pipes vin d'Oporto doux;
10 grosses cartes espagnoles à jouer,
10 balles bouchons pointus de 15 milliers chaque;
5 do de à damejeanne de 5 do chaque;
6 demi pipes mayorka;
300 rames papier à cigarettes;
300 jarres d'huile d'olive;
20 safran. PABLO GELPI & Cie, 2 jn 129, Vieille Levée

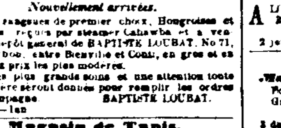

SANGSUES! SANGSUES!
Nouvellement arrivées.
25 000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Cahawba et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.
☞Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAPTISTE LOUBAT. 25juin—1an

Magasin de Tapis,
19......Rue de Chartres......19
NOUS offrons aux plus bas prix du marché:
NATTES—500 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie;
TOILES CIREES de toutes largeurs, genres et qualités;
TAPIS—Un grand assortiment de toutes qualités reçu directement des manufactures anglaises et américaines;
Couvertures de tables, dessous de tables, paillassons, abat jour, pour du comptant ou du bon papier. [illegible] avril—a A. BROUSSEAU & Co

J. VINCENT,
F. LEFEVRE, Successeur.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert ses salons de CREMES A LA GLACE, où l'on trouvera toujours des Crèmes de toutes variétés ainsi que des Biscuits, Glaces, Sorbets, Plombières, Madeleines, etc.
M. Lefèvre mettra, comme par le passé, toute son attention et la plus grande exactitude à remplir tout ordre pour Bals, Soirées, Diners, Soupers, Noces, etc.
F. LEFEVRE, Encoignure Canal et Carondelet, et 26 juin—ab Encoignure Royale et St Pierre

Aux teinturiers-dégraisseurs, tailleurs et autres
A VENDRE,
25.......CONDE.......25
KEROSELINE, nouvelle composition pour détacher [illegible] toute espèce de soieries, de velours [illegible] Article supérieur pour nettoyer [illegible] peau.
AUSSI:
[illegible] extra purifiée, manufacturée expressément pour huiler les machines à coudre. B. NAUTRE & CO. Agents.

Une bonne affaire.
VENANT de recevoir une très grande quantité de marchandises telles que: glaces françaises et allemandes, cadres dorés et bois pour glaces, portraits, gravures et photographie, etc.
Les personnes qui ont besoin des susdites marchandises seront assurées d'avoir 20 pour cent meilleur marché que dans toutes autres maisons et 40 pour cent au-dessous des prix de l'année dernière.
Ainsi une glace qui coûtait $100 sera vendue $60 et garantie française premier choix, tous les cadres et autres objets seront vendus dans les mêmes proportions et la dorure complètement garantie. La fabrication de la dorure subira la même diminution.
G. DUPUY, 61 rue Royale, entre Bienville et Douane. Réparation de tableaux.

Aux amateurs de pêche.
REÇU par le Black Warrior notre stock complet de lignes à pêcher et d'hameçons dans toutes les grosseurs et qualités.
Aussi—Cannes à pêcher portatifs dans les prix de $1, $1 50, $2, $3 à $10 chaque.
Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock qui ne peut être surpassé en ville par aucune autre maison. Les prix sont modérés et à la portée de tout le monde. A vendre en gros et en détail par A. ROCHSET & Co, 8mai No 86, rue du Canal près Chartres

TABAC en feuilles—45 balles reçues de la Havane par le brick Tallulah, en magasin et à vendre par ANTo COSTA, 1 juil—1m 16 rue de la Douane

CACAO—50 sacs cacao de Guayaquil reçus de la Havane par le brick Tallulah en magasin et à vendre par ANTo COSTA, 1 juil—1m 16 rue de la Douane

Aux malades.
LE soussigné vient de recevoir un grand approvisionnement du célèbre remède de [illegible] pour la prompte guérison de la gonorrhée, etc. A vendre en gros et en détail. WILLIAM BOGEL, 1 juil encoignure Chartres et Douane

[illegible]
1000 LIVRES, de tous les numéros, à vendre à bas prix, par WILLIAM BOGEL, 1 juil encoignure Chartres et Douane

[illegible]
FARINE de Hecker, verres de Cooper, gélatine de Coxe, bi carb de soude, crème de tartre, à vendre par WILLIAM BOGEL, 1 juil encoignure Chartres et Douane

CONFITURES de la Havane—Venant d'être reçu, un autre lot de goyave, de gelée et de pâte, en 2, 1, ½ et ¼ de livre—30 caisses confitures assorties, en bocaux, A vendre par DUNTZE & Co, 10 jt encoignure Royale et Conti

VINAIGRE à l'estragon—25 caisses vinaigre de qualité très fine, A vendre par DUNTZE & Co, 10 jt encoignure Royale et Conti

LIMONS—300 caisses limons de Messine, 1r choix. A vendre par LANATA FRERES, 12 juil 9 et 11 rue Jefferson

CIGARES de la Havane—100,000 cigares des meilleures fabriques de la Havane, comprenant les marques favorites et bien connues Figaro, Cabañas, Partagas, Intimidad, Ingenuidad, Acierto, Washington, El Sol, Española, Cervantes, Escocesa, Filantropa, etc. etc, à vendre à bas prix par MORENO FRERES, 26 juin—1m 34 rue Vieille Levée

CIGARETTES—20 barils cigarettes des marques Española et Distinguida, à vendre par MORENO FRERES, 26 juin—1m 34 rue Vieille Levée

SUCRE de la Havane—500 caisses sucres, blanc et brut, à vendre à bas prix, pour clore des consignations, par MORENO FRERES, 26 juin—1m 34 Vieille Levée

OBJETS en coquillages—10 caisses jolis objets en coquillages, tels que paniers, costumes, etc, à vendre par MORENO FRERES, 26 juin—1m 34 rue Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire Junius, de Bordeaux: 50 barriques de vin pour familles. E. DECHAMPS, 26 juin 21, rue St-Louis

BOURGOGNE—100 caisses de la marque de Chs Marey & Comte, Liger Belair, telles que—Romanée, Richebourg, Clos Vougeot, Volnay et Chambertin, en grandes et ½ bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 30jt 9, rue Gravier

VINS rouges—50 caisses Leoville
90 do Haut Brion
30 do Larose
30 do Margaux
20 do Lafite, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 30jt No 9 rue Gravier

GENIEVRE DE HOLLANDE—9 pipes de la marque Star; 15 do do Palm tree; 8 do do Steamboat, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 30 juil 9 rue Gravier

CHAMPAGNE—50 paniers croix rouge, grandes et demi-bouteilles; 20 do Wilson Jr, grandes bouteilles; 10 do cordon bleu, grandes bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 30 juil 9 rue Gravier

CHATEAU GISCOURS—50 caisses grandes et demi bouteilles, crû Pescatore, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 9 rue Gravier

CHAMPAGNE Max Sutaine & Co—5 paniers, en grandes et demi bouteilles, à vendre par 30 juil SOSTHENE THOMAS & Co. 9 Gravier

QUININE—3000 onces, à vendre par E J HART & Co, 30jt 77 et 79, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—1500 caisses bougies de l'Etoile, 6 et 7, à vendre par E J HART & Co, 30 juil 77 et 79, rue Tchoupitoulas

ALE PORTER—300 pipes, demi et quarts de bouteilles, à vendre par E J HART & Co, 30 jt 77 et 79 rue Tchoupitoulas

MELASSE—350 barils de raffinerie, 300 demi de do de, à vendre par E J HART & Co, 30 juil 77 et 79 rue Tchoupitoulas

HUILE DE LIN—1300 gallons huile vierge et recuite, en magasin et à vendre par W. P. VREDENBURGH & CO, 30 juil [illegible], Vieille Levée

Pour les Sources de Bladon et de Cullum—Deux fois par semaine.—Le bateau à vapeur JEANNETTE, d'un faible tirant d'eau, capitaine M. G. Rees, partira pour les sources de Bladon et de Cullum deux fois par semaine comme suit:
Départ de Mobile pour les Sources de Bladon et de Cullum et pour Demopolis, tous les VENDREDIS, à 4 heures P. M.
Départ de Mobile pour les Sources de Bladon et de Cullum, tous les MARDIS, à 4 heures P. M.
—RETOUR—
Départ des Sources de Bladon et de Cullum tous les LUNDIS et MERCREDIS, à 5 heures P. M. et arrivée à Mobile tous les mardis et jeudis, à 5 heures du matin.
La JEANNETTE partant de Bladon le soir, le voyage de Mobile se fait dans la nuit et les passagers évitent ainsi la chaleur du jour.
Pour passage ou plus de détails, s'adresser à JOHN K. HYDE & CO, Au-dessous de l'Hôtel St Charles, N.-O., ou à COX, BRAINARD & CO, 16juil Mobile, Ala.

Notre ancien local.
LE MAGASIN D'HABILLEMENTS
—DE—
ALFRED MUNROE & Co.,
34, rue des Magasins,
REÇOIT, par chaque steamer de New York, un fort stock qui est ajouté à leur immense fonds de
VETEMENTS DU DERNIER GENRE
Pour hommes et enfants.
—Egalement—
LINGE DE PEAU
Et autres articles de toilette.
Malles en cuir, valises, sacs de voyage, parapluies, &c.
Gilets de dessous de sauvetage.
L'attention du public est particulièrement appelée sur ce nouvel article amélioré. Les désastres qui viennent d'avoir lieu doivent convaincre tout le monde de la nécessité d'être préparé. Venez l'examiner au magasin de ALFRED MUNROE & Co, 22ja 34, rue des Magasins, enc Gravier

Magasins de marchandises sèches à bon marché, de
DANZIGER,
Au coin des rues Robertson et Orléans,
ET
125, rue des Remparts (autrefois Cirque),
Marchandises sèches à bon marché!
5000 yards toile fine en coupons, à 30 cts la yarde;
5000 do do à 25 et 30 cts la yarde;
1000 douzaines mouchoirs batiste toile, à $1 la douzaine;
800 douzaines serviettes à $1 25 la douz.
Nouvel assortiment de mantelets en dentelles noire de Chantilly.
Moustiquaires mousseline à bon marché,
Nattes de Chine à 25 cts la yarde 19 juin

REÇU par le navire Hebron, arrivé de New York, 100 paniers champagne Piper Heidsieck en grandes et demi bouteilles.
A vendre par J. N. CURIEN, 19jn 22 rue Toulouse.

JULES GOUGUET.
Médecin de la Faculté de Montpellier (FRANCE.)
☞Après 22 ans de pratique dans la Louisiane, vient de fixer sa rendez-vous
Encoignure St. Philippe et Remparts
Nouvelle Orléans 14 juin—6m

Magnétisme,
MADAME ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
RUE BOURBON, 331.
Entre les rues Ursulines et Hôpital.
TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour LES CAS DESESPERES de maladies nerveuses. Ses succès dans les maladies nerveuses, l'épilepsie comprise, sont incontestables: elle a, dans ce genre, opéré de véritables résurrections.
Il est pénible de ne pouvoir donner de la publicité à toutes les cures obtenues par Mme Alluard, mais, on le comprend, la nature de certaines maladies oblige à la discrétion et au silence. Un fait est avéré pourtant, c'est que la Providence a doté Mme Alluard d'une organisation telle, qu'elle peut apporter un soulagement constant et certain à ses semblables.
Mme Alluard reçoit tous les jours avril—6m

Magasin à louer.
A LOUER, à partir du 1er octobre, le magasin No 20, rue de Chartres. S'adresser à D. D. ROGERS, 2 juil No 45 rue du Camp

F. GAIENNIE,
Marchand de produits de l'Ouest.
Porc, bœuf, bacon, jambons,
Graisse, farine, whisky, etc.
No. 29, rue de la Vieille-Levée,
3 déc—1 an Nlle ORLEANS.

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS
BAUMBACH & EVERS,
Marchands en gros et en détail,
De papiers peints français et américains,
BORDURES, coins—imitations chêne et marbre—toutes les variétés.
No 34, Exchange Place, en face du Bureau de Poste.
Ils exécuteront avec soin le travail qui leur sera confié. 2 oct—1an

TABAC.
LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre
ESSENCE DE MIEL.
Ces célèbres tabacs extra fins (10 et 5 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM, 19mars Encoignure Tchoupitoulas et Gravier

TABAC en feuilles—19 balles de Vuelta Abajo, en débarquement du M. A. Stevens, arrivé de la Havane;
23 balles de Vuelta Abajo, en débarquement du Major Harbour, arrivé de la Havane
A vendre par ANT. COSTA, 16 juin—1m 16, rue de la Douane

CAFE de la Havane—96 sacs café de la Havane, première qualité, en débarquement du Major Barbour, arrivé de la Havane
A vendre par ANT COSTA, 16 juin—1m 16, rue de la Douane

TABAC du Mexique—70 balles tabac de première qualité, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par ANT COSTA, 16 juin—1m 16, rue de la Douane

Articles de Pêche.
Avis aux Pêcheurs.
LES soussignés viennent de recevoir par le Warrior, de New York—
Un nouvel assortiment d'articles de pêche à la ligne, entr'autres—
50,000 hameçons de Limerick de tous les numéros et de toutes formes
10,000 hameçons de Limerick tout montés en crin, cuivre, argent
1000 douzaines mouches artificielles
Hameçons Yankee doodle
Cannes à pêche de toutes sortes
Bouchons, plomb
Un grand choix de lignes en soie unie et tordue chanvre, fil, etc, et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne
Chez LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale,
3 juil encoignure Bienville

Avis à MM. les Pharmaciens.
LE soussigné, vient de recevoir par les derniers arrivages de France les articles suivants, tous garantis:
Eau distillée de rose,
do de laitue,
do de valériane,
do de camomille,
do de morelle,
do de plantain, &c....
Eau de fleurs d'oranger en estagnons et en flacons;
Vin de Séguin;
Sirop anti scorbutique de Portal;
Chlorure de Labarraque;
Néroli du midi;
Huile de menthe anglaise;
do de croton tiglium;
Eau distillée de laurier cerise;
Bourgeons de peuplier;
Herbes, fleurs, racines, &c,
Sirop de Briant, &c;
Produits chimiques;
Capsules à l'huile de foie de morue;
Pâtes pectorales, &c.
26 juill B JOURDAN.

$75 de Récompense.
PARTI marron, un jeune mulâtre foncé, nommé JOHN, âgé de 12 ans, taille moyenne pour son âge. Il est créole, parle le français, l'espagnol et s'exprime mal en anglais. On suppose qu'il est caché chez ses parents qui habitent la partie inférieure du Deuxième District. Sa mère demeure sur le Chemin du Bayou, encoignure de la rue Derbigny, et son frère dans la rue de l'Esplanade, encoignure Vieille Levée. Je paierai la susdite récompense à la personne qui l'arrêtera et me le livrera. W. J. PIERCE, 20 [illegible] Rue Baronne No 65.

MERCHANTS' HOTEL, encoignure des rues St Charles et Canal—Le soussigné, directeur de l'Arcade pendant nombre d'années, annonce à ses amis et connaissances, qu'il a ouvert, au coin des rues St Charles et Canal, un HOTEL DE PREMIER ORDRE sous tous les rapports. Les chambres sont vastes et bien aérées. La table sera garnie de tout ce que le marché pourra fournir. Il espère se rendre digne du patronage du public. [illegible] J. DE BAUN, propriétaire

EN magasin et à vendre par les soussignés:
90 barriques bon vin rouge ordinaire St Julien;
40 barils vin blanc Haut Sauterne et chateau Rieussec;
250 caisses vins rouges fins, Haut Brion, St Emilion, Margaux, château Bel Air, Cos Destournel, etc.
50 caisses muscat de Frontignan;
50 do absinthe et kirsch, Sauvajol Brunton & Co;
50 do olives farcies, capres, cornichons, etc;
50 do bouteilles à madère, porto, etc;
150 paniers bouteilles vides;
50 caisses eau fleurs d'orangers;
5 estagnons eau de roses;
50 balles amandes de Languedoc;
25 caisses fruits à l'eau de-vie, assortis;
50 milliers bouchons à damejeannes, assortis.
PAUL JUGE FILS & Co, 12 juil 27 rue St Louis

AMERS—100 caisses Amers de Stoughton;
100 caisses Amers de Hostetter;
100 do do de Gouley.
A vendre par JOS H & I N MARKS, 1 juil 43 45 et 47 Nelle Levée

CIGARES—En débarquement des bricks M. Venus et Tallulah, arrivés de la Havane: 275,000 cigares comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Operas, Breves, Cazadores, des célèbres marques Meridiana, Washington, Cervantes, Escocesa, Convento, Mar Pacifico, Empire City, El Potosi, etc, etc.
A vendre par P. GUMA, 26 jan Encoignure Canal et Tchoupitoulas

TABAC en feuilles—Reçu par les bricks Mary Elizabeth et Tallulah: 78 balles tabac Vuelta Abajo, de la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA, 23 jan encoignure Canal et Tchoupitoulas

SUCRE—En débarquement du navire Joe Hale—100 barils sucre concassé; 25 caisses sucre en pains, à vendre par QUERTROUSE & LANGSDORFF, 23av 13 et 15, St-Louis

Teinturerie.
J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, rue Bourbon, No 69, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires d'une maison de teinture située rue Royale No 73, et qu'il les continuera comme par le passé, avec toute l'exactitude qu'on lui connaît.
La manière avec laquelle il satisfait depuis 12 ans ses nombreux clients de sa maison de la rue Bourbon, lui est un garant auprès des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 2 juillet—3m

VINS ET EAU-DE-VIE—
1,600 caisses Margaux Medoc;
40 barriques St Julien;
20 do Roussillon;
14 quarts C. Jobit & Co, cognac;
5 demi, 15 quarts Otard Dupuy & Co, cognac;
20 quarts Alexandre Seignette;
25 caisses kirsch.
En débarquement du navire Junius de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, [illegible] 31 Vieille-Levée

Bottes, Souliers et Chapeaux.

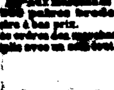

3000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet et de choix de bottes, souliers et chapeaux pour hommes et enfants; chaussures (souliers variés) de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles ont été choisis expressément pour le marché du Sud et sont offerts à bon marché, à des conditions libérales, par R. D. AUGER, Nos 12 et 14, rue de la Douane.
Constamment en magasin, un bon assortiment de brodequins Bennett, à vendre au prix des [illegible]
☞Aux marchands [illegible] brodequins Bennett [illegible]
Les ordres des marchands [illegible]

Triomphe des
LOTERIES DE S. SWAN & Co.
Swan & Co continuent le tirage de leurs
LOTERIES SANS INTERRUPTION.
Les loteries de Swan & Co sont légalisées et autorisées par l'Etat de la Géorgie.
La dernière tentative faite pour [illegible] a démontré que nos loteries sont tirées franchement, que les lots sont ponctuellement payés, et que notre plan est le plus libéral qui y ait au monde.
Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA dans le mois de Juillet 1858, à AUGUSTA, (Georgie), comme suit:
CLASSE 22—Pour être tirée SAMEDI 3 juillet 1858.
CLASSE 23—Pour être tirée SAMEDI 10 juillet 1858.
CLASSE 24—Pour être tirée SAMEDI 17 juillet 1858.
CLASSE 25—Pour être tirée SAMEDI 24 juillet 1858.
CLASSE 26—Pour être tirée SAMEDI 31 juillet 1858.
Sur le plan de numéros simples.
CINQUANTE MILLE BILLETS.
Cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq Lots
☞Plus d'un lot pour chaque neuf billets
MAGNIFIQUE PLAN POUR ETRE TIRE—
Tous les Samedis, dans le mois de Juillet.

1	lot de	$70,000	soit	70,000
1	do	30,000	do	30,000
1	do	10,000	do	10,000
1	do	5,000	do	5,000
1	do	4,000	do	4,000
1	do	3,000	do	3,000
1	do	1,500	do	1,500
4	do	1,000	do	4,000
4	do	900	do	3,600
4	do	800	do	3,200
4	do	700	do	2,800
4	do	600	do	2,400
50	do	500	do	25,000
50	do	300	do	15,000
100	do	125	do	[illegible]
230	do	100	do	[illegible]

APPROXIMATIONS.
4	Lots de	$400,	approx de	$70,000	[illegible]
4	do	300	do	30,000	[illegible]
4	do	250	do	10,000	[illegible]
4	do	125	do	5,000	[illegible]
4	do	100	do	4,000	[illegible]
4	do	75	do	3,000	[illegible]
4	do	50	do	1,500	[illegible]
5,000	do	20	soit		[illegible]
5,485 lots s'élevant à [illegible]
Billet entier, $10—Moitié, $5—Quart $2 50
Huitième $1 25

PLAN DE LA LOTERIE.
Les numéros 1 à 50 000, correspondant aux numéros des billets imprimés sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes de ferblanc et mis dans une roue.
Les premiers 457 lots, imprimés de la même manière, sont mis dans une autre roue.
Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et en même temps un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot [illegible] sont montrés au public et enregistrés par [illegible] qui inscrivent le lot en regard du numéro [illegible] cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.
Approximations—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux [illegible] des 7 premiers lots, auront droit aux [illegible] d'approximation, d'après le plan.
Exemple:—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $70,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le No [illegible] gagne le lot de $30,000, les billets Nos [illegible] auront droit à $300, d'après le plan.
Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $70,000. Par exemple, si le numéro [illegible] se termine par le No 1, tous les billets [illegible] dernier chiffre est 1 ont droit à $20. [illegible] se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.
On vendra des certificats de paquets [illegible] aux taux suivants, c'est à dire à risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers $80
do do do 10 demi [illegible] 40
do do do 10 quarts [illegible]
do do de 10 huitièmes [illegible]
En demandant des billets ou des certificats
Faites-nous parvenir l'argent, et [illegible] seront expédiés par la première malle.
Les acheteurs peuvent avoir des billets [illegible] par le chiffre qu'ils désigneront.
☞Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste [illegible] et l'Etat qu'ils habitent.
La liste des numéros gagnants et des [illegible] envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.
☞Souvenez-vous que chaque lot est payé [illegible] en plein, sans déduction.
Toutes les lettres sont strictement confidentielles.
Adressez les demandes de billets ou de certificats à SAMUEL SWAN & Co, bureau de poste [illegible] Nlle-Orléans, Boîte [illegible] SWAN & Co, Augusta, Ga.

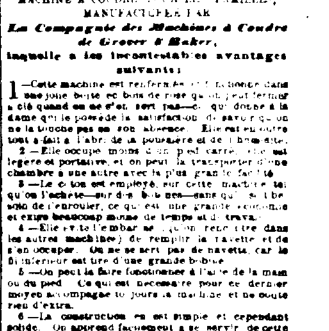

"Une bonne machine à coudre allège le travail, contribue à la santé et au bonheur des personnes d'une maison."
L'attention particulière des dames est appelée sur la
MACHINE A COUDRE POUR LES FAMILLES, MANUFACTURÉE PAR
La Compagnie des Machines à Coudre de Grover & Baker,
laquelle a les incontestables avantages suivants:
1—Cette machine est renfermée [illegible] dans une jolie boîte en bois de rose qui peut fermer à clé quand on ne s'en sert pas—ce qui donne à la dame qui la possède la satisfaction de savoir qu'on ne la touche pas en son absence. Elle est en outre tout à fait à l'abri de la poussière et de l'humidité.
2—Elle occupe moins d'un pied carré, elle est légère et portative, et on peut la transporter d'une chambre à une autre avec la plus grande facilité.
3—Le coton est employé, sur cette machine, tel qu'on l'achète—sur des bobines—sans qu'il soit besoin de l'enrouler, ce qui est une grande économie et exige beaucoup moins de temps et de travail.
4—Elle évite l'embarras qu'on rencontre dans les autres machines, de remplir la navette et de s'en occuper. On ne se sert pas de navette, car le fil inférieur est tiré d'une grande bobine.
5—On peut la faire fonctionner à l'aide de la main ou du pied. Ce qui est nécessaire pour ce dernier moyen accompagne toujours la machine et ne coûte rien d'extra.
6—La construction en est simple et cependant solide. On apprend facilement à se servir de cette machine et à la tenir en bon état. On peut la faire fonctionner très vite et elle n'a pas besoin d'être démontée pour être huilée.
7—Le point est toujours distinct, égal et régulier, et surpasse en beauté, en force et en élasticité la meilleure couture faite à la main.
8—Cette machine brode admirablement.
9—ELLE NE COUTE QUE SOIXANTE QUINZE PIASTRES.
Machines pour les familles, en forme de tables, nécessaires, etc, etc, avec tiroirs et tous les accessoires—à des prix variant de quatre vingt-cinq à cent-trente piastres. Machines pour manufactures, à quatre-vingt dix piastres et au-delà.
Le grand nombre de personnes qui achètent ces machines est la meilleure preuve de leur supériorité. La nouveauté du genre, l'absence presque totale de bruit, la simplicité et la beauté de la construction, les avantages énumérés plus haut en font incontestablement la meilleure, la moins coûteuse de toutes les MACHINES A COUDRE qui aient jamais été offertes au public. Les dames et les personnes intéressées à économiser leur temps sont invitées à venir juger par elles-mêmes. On montre les machines [illegible]
WILLIAM E. CUSHING, agent, 22juillet No 11, rue du Camp

LES NOUVELLES
MACHINES A COUDRE,
PERFECTIONNÉES DE
WHEELER & WILSON
SONT reconnues aujourd'hui les meilleures qui aient jamais été inventées pour l'usage des familles. Personne ne peut nier ce fait [illegible] partout qu'aucune machine à [illegible] ne peut égaler la Machine à coudre, perfectionnée dernièrement par WHEELER & WILSON. On ne saurait nier cela ni en poésie ni en prose poétique.
La machine à coudre de Wheeler & Wilson, à l'aide des perfectionnements [illegible] est possible de le faire. C'est ce qu'aucune autre machine à coudre ne peut exécuter.
Ce qui prouve irréfutablement l'immense supériorité des machines à coudre de WHEELER & WILSON sur toutes les autres c'est le résultat officiel des ventes pour licence de taxes, transmis à ELIAS HOWE, l'inventeur, pour le trimestre expiré en mai dernier. Il y est démontré que la vente des machines de Wheeler & Wilson est beaucoup plus forte que celle des machines de I. M. Singer & Co, et de Grover & Baker, ensemble.
Veuillez vous adresser au No 190, rue du Canal, et examiner la nouvelle machine à coudre, perfectionnée, de Wheeler & Wilson.
30 juil—3m S. B. PECK, agent.

ARGENT—ARGENT!
LOUIS BLANC,
PRET D'ARGENT SUR DEPOT,
Rue Conti, 47,
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc. et sur toute sorte de marchandises en général.
☞VENTE ET ACHAT DE BIJOUX 17mars—ab

Belle propriété à louer.
UNE belle propriété, encoignure Amour et St-Ferdinand, à deux pieds des omnibus, et sur laquelle se trouvent un jardin contenant beaucoup d'arbres fruitiers, plus de 150 rosiers de différentes qualités, un grand vivier qui fournit toujours de l'eau, écurie pour sept vaches, plusieurs autres dépendances.—A vendre, quatre vaches anglaises acclimatées.—Une personne qui voudrait faire du jardinage et vendre du lait ne peut rien désirer de mieux. S'adresser sur les lieux de 4 à 6 heures de l'après-midi 2ju

VIEUX CEPS.
CE vin renommé de J. LAUSSEURE & Cie, introduit depuis seulement deux ans dans ce pays, est à peine connu, que déjà d'autres vins inférieurs en qualité sont offerts sous cette dénomination.
Le véritable VIEUX CEPS, dont la qualité supérieure a été reconnue par le congrès des propriétaires et marchands de vins assemblé à Dijon en 1856, est la propriété de MM. J. LAUSSEURE & Cie et porte sur l'étiquette un fac simile de la signature de J. Lausseure et le nom des villes Nuits et Paris. [illegible] un avis rappelant la médaille qui lui fut [illegible] à cette honorable maison par le jury de l'Exposition Universelle de Paris en 1855. En outre, les bouchons sont estampés J. Lausseure & Cie, Vieux Ceps.—Tout autre article qui porte ce nom est une imitation, et par conséquent un attentat à la bonne foi du public.
MM. A. CARRIERE & Co, 35 rue Vieille Levée, sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans et seuls autorisés à vendre le véritable VIEUX CEPS, ainsi que les Bourgognes rouges et blancs et autres vins de J. Lausseure & Co.
ERNEST LAUSSEURE, 29 Beaver street, New York, représentant de MM. J. Lausseure & Cie, pour les Etats Unis et le Canada. 20mars—1an 1fpa

ROMANS NOUVEAUX.
EN VENTE A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,
184......Rue de Chartres......184
GONDRECOURT—Les Prétendants de Catherine;
" Le Baron la Gazette;
" Mlle de Cardonne;
" Baron d'Arnouville.
MONTEPIN—Souvenirs d'un garde-du-corps;
" Un Gentilhomme de grand chemin;
" L'Officier de Fortune;
" Les Deux Bretons.
DE FOUDRAS—Suzanne d'Estouville;
" Deux Filles à marier;
" Tristan de Beauregard;
" Un Brame en famille;
" Un grand Comédien;
" Veillées de Saint-Hubert.
28 juillet J. TACON, 184, rue de Chartres.